



« VOS FINANCES PERSONNELLES »  
 AUJOURD'HUI LE 2<sup>e</sup> FASCICULE D'UNE SÉRIE DE 8  
 SERVICES, FRAIS ET INTÉRÊTS



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE  
**LE SOLEIL**

QUÉBEC, LE MERCREDI 3 FÉVRIER 1999

www.lesoleil.com

Willy s'éteint à l'âge de 22 ans



Des enfants ont éclaté en sanglots, et des adultes ont été déçus en apprenant, hier, le décès de la marmotte ontarienne Willie, qui avait l'habitude de prédire combien de temps encore l'hiver durerait selon qu'elle apercevait, ou non, son ombre au sortir de son trou. Détails en page A 2 et A 16.

SANTÉ ET UNION SOCIALE

# C'est ça ou rien

Pour Romanow c'est une série d'accords « imparfaits » ou pas d'accord du tout

MICHEL VASTEL  
 Le Soleil

■ OTTAWA — Le premier ministre de Saskatchewan et président de la Conférence des provinces, Roy Romanow, estime que le choix des premiers ministres, demain, est de prendre ce qu'il y a sur la table ou de repartir les mains vides. « Je veux que Lucien Bouchard signe » ajoute-t-il en nourrissant « plus d'espoir que d'optimisme ».

Au cours d'un entretien exclusif, le premier ministre a révélé au SOLEIL les grandes lignes de la négociation de demain matin, à la résidence officielle de Jean Chrétien à Ottawa:

□ Santé: Les provinces sont prêtes à partager avec Ottawa les informations sur l'administration de leurs régimes de santé publique. « Il y a là un point de désaccord avec Lucien Bouchard », admet Roy Romanow, mais « ce ne sera pas la fin du monde ». Le premier ministre évoque en effet l'administration des banques de sang pour laquelle le Québec fait bande à part;

□ Pouvoir de dépenser: le gouvernement fédéral accepte de soumettre à l'approbation d'une majorité de provinces tout « futur programme à frais partagés dans un domaine de juridic-

tion provinciale ». Ottawa accordera un droit de retrait avec pleine compensation financière aux provinces qui voudraient mettre en place leur propre programme, en autant que celui-ci suit « les tendances nationales » — (national patterns). Ottawa veut cependant se garder le droit d'offrir directement des services aux citoyens, comme dans le cas des bourses du millénaire. Il s'engage tout au plus « à consulter pleinement les provinces, et longtemps à l'avance ». Ottawa n'abandonne donc pas totalement son pouvoir de dépenser, « mais on peut le

Voir RIEN en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Bouchard et Charest Page A 7

NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

## Fini le « mur-à-mur » qui se décide en haut lieu

GILBERT LEDUC  
 Le Soleil

QUÉBEC — Fini le « mur-à-mur » qui va se décider en haut lieu entre les négociateurs patronaux et syndicaux, le gouvernement du Québec veut transporter une grande partie des négociations du secteur public dans la cour des écoles et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Hier, jour 1 des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives des 415 000 salariés de l'État, les syndicats des secteurs de l'éducation et de la santé s'attendaient à recevoir des réponses en bonne et due forme à leurs demandes normatives déposées il y a déjà plusieurs mois. Pas un mot de l'État sur leurs revendications, les syn-

dicats se sont plutôt fait servir une pléne de demandes de la part de leurs vis-à-vis patronaux.

Pistonné par les associations patronales des réseaux de la santé et de l'éducation, le gouvernement propose à ses partenaires syndicaux d'entreprendre un virage afin de décentraliser vers les écoles et les établissements du réseau de la santé l'ensemble des négociations sur l'organisation du travail. Seules les questions relatives aux salaires, aux conditions de travail associées à la rémunération et à la sécurité d'emploi feraient l'objet d'une négociation à l'échelle nationale.

À peine sorties de leur première rencontre avec la partie patronale, les leaders présentaient une fin de non-recevoir à la démarche patronale.

« C'est irrecevable », clamait Luc Savard, président de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSECEQ) qui représente 75 000 enseignants de commissions scolaires. « C'est un retour aux conditions qui existaient en 1960 alors que le réseau était dévoré par les iniquités entre les salariés », décriait pour sa part Lina Bonamie, vice-présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ). « C'est non ! », renchérrissait Louis Roy, de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-

Voir FINI en A 2 >

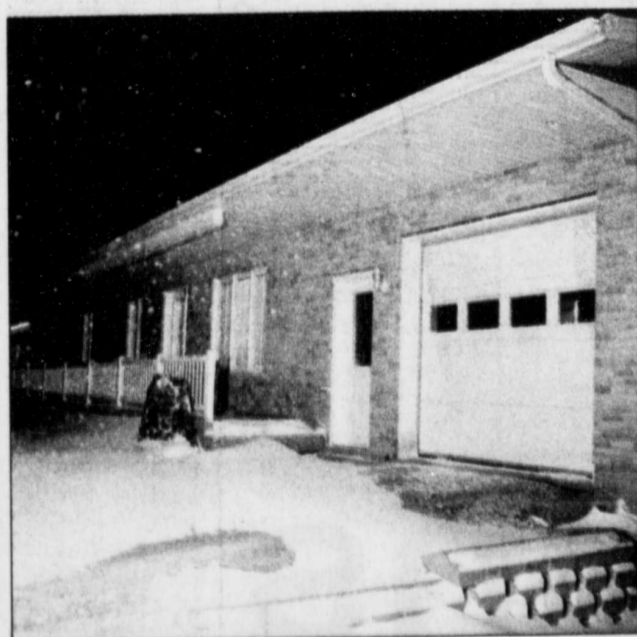
AUTRES TEXTES

□ Salariés sans emplois Page A 7  
 □ Les infirmières Page A 7

BERTHIER-SUR-MER

## Prédateur sexuel arrêté

CLAUDE VAILLANCOURT  
 Le Soleil



C'est dans cette maison de Berthier-sur-Mer que le prédateur entraînait ses victimes

QUÉBEC — Quentin Tarantino n'aurait pu inventer pire scénario: l'histoire d'un gars sans histoire qui, le soir venu, prend des gars « sur le pouce », les drogue à leur insu, les conduit dans son logement, les agresse sexuellement, les vole, puis, toujours sous l'effet de ces drogues, les reconduit à leur point de levée pour les abandonner à leur sort.

Avec un point de chute dramatique: une victime égarée qui se fait heurter à mort par un automobiliste qui filait sur la Transcanadienne à l'approche des célébrations de Noël.

Mais l'histoire est véridique. Elle s'est déroulée pendant trois années, dans la région de Berthier-sur-Mer, à une trentaine de kilomètres à l'est de Lévis. L'agresseur des auto-stoppeurs a été arrêté, hier matin, dans sa résidence du boulevard Blais Ouest et comparait aujourd'hui, à Montmagny, sous une floppée d'accusations: administration de substances délétères, séquestrations, agressions sexuelles, vols, recels et meurtre au 2<sup>e</sup> degré.

Les victimes connues jusqu'à maintenant sont au nombre de huit: tous des hommes âgés entre 16 et 24 ans. Parmi elles, David Desmeules, 20 ans, un étudiant en bio-écologie qui retournait voir ses parents à Amqui à l'occasion de Noël, il y

Voir PRÉDATEUR en A 2 >

MORT DE GÉRARD FORTIN

## Le coroner pointe la Curatelle publique

CARL THÉRIAULT  
 Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les animaux sont mieux protégés que les êtres humains. C'est l'image qui revient à la mémoire du coroner Jean-François Dorval pour définir le sort tragique qui a été réservé à

Gérard Fortin, 51 ans, de Grand-Métis, près de Mont-Joli, une personne atteinte de maladie mentale... oubliée pendant 25 ans par le Curateur public!

L'homme a été découvert le 24 février 1998, agonisant sur le plancher de sa

Voir CORONER en A 2 >

LA MÉTÉO



Maximum 1,  
 minimum -10  
 Neige cessant le  
 matin. Demain:  
 neige en après-  
 midi. Page C 2.

QUÉBEC,  
 103<sup>e</sup> ANNÉE, N<sup>o</sup> 38  
 FLORIDE, 1,75 \$ US  
 MONTRÉAL,  
 OTTAWA 70¢ PLUS  
 TAXES  
 60¢ PLUS  
 TAXES



Ville de Montréal

5%\* Minimum:  
 4 ans 25 000\$

\*Taux sujet à changements sans préavis

ScotiaMcLeod JOHANNE VACHON  
 Partenaires à vie 686-1419 ou  
 Membre FCPE 1-800-463-5000

ÉRIC CHOUINARD SUR LE POINT DE SIGNER AVEC LE CANADIEN...

PAUVRE LUI!  
 UN JEUNE QUI PROMETTAIT TANT!



TABLE DES MATIÈRES

**CAHIER A**  
La Capitale ..... 3 à 6  
Le Québec et le Canada ..... 7 à 14  
Le Monde ..... 15 et 16

**CAHIER B**  
Questions d'argent ..... 1 à 12  
Bourses ..... 4 et 5  
Opinions ..... 6 et 7

**CAHIER C**  
Magazine ..... 1 et 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 5  
Votre agenda ..... 4  
Ce soir à la télé ..... 2  
Annonces classées ..... 6 à 8  
Décès ..... 8 et 9

**CAHIER D SPORTS**  
François Gagnon ..... 1  
Statistiques ..... 2 et 4  
Jeux et BD ..... 7

**SERVICES**  
Abonnements ..... 686-3344  
1-800-463-2362  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Internet ..... www.lesoleil.com  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

AUJOURD'HUI

L'Europe après l'euro

L'Europe bouge. Depuis 50 ans, des pays qui se sont fait la guerre ont uni leur destin. Quinze États font maintenant partie de l'Union européenne. Le lancement de l'euro marque une étape décisive de la construction de leur immeuble commun. L'Union européenne rebrasse les cartes de bas en haut et de haut en bas. Les États délèguent des compétences à des entités supranationales en même temps qu'ils en distribuent aux régions. Malgré tout, les États-nations restent au premier plan de cet ensemble. Le modèle est à la fois unique et inspirant. Notre correspondant parlementaire à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Salvat, s'est rendu à Bruxelles et à Strasbourg à la mi-janvier pour en tracer le portrait. Il en a rapporté une série de reportages. À lire à partir de demain et jusqu'à dimanche dans nos pages.

NUMÉROS CHANCEUX

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 02-02-99  
6-4-5  
1-3-1-1  
**EXTRA**  
865294  
**BANCO**  
tirage du 02-02-99  
1-3-5-7-11-16-18-21-25-28  
32-37-41-46-48-50-51-56-64-70

CORONER  
Lésions

Suite de la Une

résidence, par des policiers de la SQ qui ont dû enfoncer sa porte pour lui porter secours. Transporté à l'hôpital de Mont-Joli, il est décédé peu après avoir été transféré au Centre hospitalier de Rimouski.

La description de ses derniers moments, dans le rapport du coroner, donne la chair de poule: lésions et ulcérations aux jambes et aux pieds, œdème (gonflement) au cerveau et aux poumons, infection du péricarde et du sang. Son chat, en léchant ses plaies, qui dégageaient une odeur nauséabonde, lui a transmis une maladie fatale.

Le seul contact de cet homme, dans un état psychotique depuis 1973, était son épicière, qui a d'ailleurs alerté le

CLSC de la Mitis, à Mont-Joli, parce qu'il ne pouvait plus aller chercher la liste d'épicerie de son client.

« Des antibiotiques donnés au moment opportun auraient pu éviter un décès », a déclaré le coroner, pour qui la Société protectrice des animaux exerçait une meilleure protection de ses clients que la Curatelle publique, vertement critiquée, récemment, par la Vérificateur général du Québec. Ce qui avait déclenché une réforme de cet organisme responsable de la gestion des biens des personnes incapables d'assumer leurs responsabilités.

En 1993 et en novembre 1997, un bref intérêt porté au dossier par le Curateur, le CLSC de la Mitis et l'hôpital de Mont-Joli, n'avait pas réussi à contraindre l'indifférence institutionnelle autour de l'importance de cette vie humaine.

L'agent social du Curateur, qui lui envoyait ses prestations d'aide sociale, s'informait une fois par année si Gérard Fortin était décédé, peut-on lire dans le rapport d'investigation.

« Des mesures ont été prises pour qu'aucun cas semblable ne puisse jamais se reproduire », a répliqué Pierre Verge, porte-parole du Curateur, qui a émis un communiqué faisant siennes les recommandations du coroner.

FINI  
Décentraliser

Suite de la Une

CSN, près de 100 000 membres).

« L'employeur confond organisation du travail et conditions de travail. Il veut décentraliser la négociation pour sabrer encore une fois dans nos conditions de travail », signalait M. Roy qui, à l'instar de ses camarades de la CSN, de la CEQ, de la FTQ et des autres syndicats des secteurs de la santé et de l'éducation, retournera devant ses membres pour déterminer les positions à défendre à la suite du dépôt patronal.

« Nous demandons à nos partenaires s'il ne serait pas propice que certains éléments de la convention collective se règlent au niveau local », expliquait au SOLEIL Pierre Gingras, responsable de la négociation au ministère de la Santé et des Services sociaux.

« Dans la foulée de la réforme, nous voulons responsabiliser davantage les parties locales plutôt que de négocier le tout au central et d'essayer de faire du mur-à-mur alors

que c'est bien souvent inefficace », ajoutait-il.

En conférence de presse, hier matin, les associations d'employeurs du réseau de la santé plaident que certains sujets devaient faire l'objet d'une négociation décentralisée comme les mouvements internes de personnel, la gestion du temps de travail et la gestion du remplacement du personnel.

Dans son dépôt aux syndicats du secteur de l'éducation, le gouvernement ne touche pas au ratio maître/élèves. Cependant, une école pourrait modifier ce ratio si une entente est possible avec le syndicat local.

« Une fois que les ressources financières sont allouées à l'école, l'équipe-école pourrait adapter la tâche de ses enseignants pour répondre à son projet éducatif », signalait le président du Comité patronal de négociation, pour les commissions scolaires francophones, Jean-Pierre Hillinger. « Par exemple, les parties pourraient décider d'ajouter un élève de plus par groupe au profit d'un enseignant qui consacrerait son temps aux activités étudiantes ou à la récupération des élèves. On pourrait aussi augmenter la tâche d'une vingtaine d'enseignants d'une demi-heure pour récupérer l'équivalent d'un enseignant qui pourrait faire de la recherche et du développement », suggérait M. Hillinger en signalant que l'État n'a pas derrière la tête de faire des économies en augmentant la tâche des enseignants, mais plutôt de permettre aux écoles, si elles le veulent bien, de répartir les tâches autrement afin de répondre à un besoin particulier.

332 jours



avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

La célèbre marmotte Willy meurt à 22 ans

WIARTON, Ontario (PC) — Des enfants ont éclaté en sanglots, et des adultes ont été déçus en apprenant, hier, le décès de la marmotte ontarienne Willie, qui avait l'habitude de prédire combien de temps encore l'hiver durerait selon qu'elle apercevait, ou non, son ombre au sortir de son trou.

Les organisateurs du Festival de la marmotte de Wiarton, eux, étaient au courant du décès de la vedette de l'événement depuis qu'ils avaient retiré le petit cadavre de son terrier, dimanche soir, mais avaient gardé le secret jusqu'à hier.

« Ils craignaient de provoquer un fiasco touristique si la nouvelle s'ébruitait en plein milieu du festival annuel qui attire chaque année jusqu'à 10 000 personnes dans cette ville du sud-ouest de l'Ontario, pour des tournois de billard, de la danse et autres activités. Sans mentionner les hordes de représentants des médias qui s'installent, chaque 2 février, pour observer la petite boule de four-

rure émerger de sa cage faite sur mesure.

Rapidement, les organisateurs ont donc convenu de taire le décès jusqu'au 2 février, et d'en faire ensuite l'événement du festival, en remplacement des prévisions météorologiques du petit animal.

CERCUEIL

On a ainsi fabriqué un petit cercueil de pin, doublé de satin. La dépouille de Willie, une carotte posée sur les pattes croisées, a même eu droit à une garde d'honneur de la part des membres, en uniforme, du Club des Lions. Même le premier ministre ontarien, Mike Harris, s'est mis de la partie, se disant désolé et soucieux de savoir si la célèbre bête aurait droit à des « funérailles d'État ».

La marmotte, qui aurait atteint l'âge respectable de 22 ans, avait fait ses prévisions météorologiques sur le moment de l'arrivée du printemps lors de 10 festivals au cours des 43 dernières années.

PRÉDATEUR  
Il y a deux ans

Suite de la Une

a deux ans, après les examens de la première session.

« Oui, dit son père, Lomer Desmeules, on voit juste ça dans les films. Mon gars, je l'attendais pour Noël mais il n'est jamais arrivé. Le rapport du coroner indiquait qu'il était bourré de médicaments quand il est mort. Mais c'était un gars en santé. Quand la police m'a appelé, il y a deux semaines, j'ai tout compris. J'ai su pourquoi mon fils avait l'air d'un zombie qui se promenait sur le milieu de l'autoroute. »

Son épouse, Suzanne Durette, pleure encore au bout de la ligne. « Mon deuil est pas fait, gémit-elle. C'est de nouvelles émotions qu'il faut gérer. » Mais le couple se console en se disant que l'arrestation de l'agresseur de leur fils — et d'autres gars du même âge — permettra de mettre un terme à des horreurs qui, selon la Sûreté du Québec, durent depuis au moins 1996.

Selon la porte-parole de l'organisation policière, Richard Gagné, le nombre de victimes pourrait être supérieur à huit. « On ne sait rien encore de ce qui a pu se passer entre décembre 1997 et décembre 1998 », soutient le policier. « Si des gens ont pu se retrouver dans les griffes de notre prédateur sexuel, il leur faut communiquer avec nos policiers en signalant le 310-4141. C'est un numéro valide dans tout le Québec. »

« Que les autres se rapportent, supplie aussi la mère de

David Desmeules. Il faut que justice soit faite. De cette façon, on va se sentir moins maganés. »

Ce père et cette mère, encore tout chavirés, n'ont pas l'intention de se rendre au palais de justice aujourd'hui. « Je vais avoir de la chaleur humaine autour de moi », se contente de préciser M. Desmeules.

Un parent de la victime, Armand Desmeules, lui, n'y va pas par quatre chemins: « Amenez-le pas à Amqui parce qu'il n'est pas mieux que mort », clame-t-il.

L'enquête, raconte le policier Gagné, a été ardue. « La dernière agression a eu lieu le 29 décembre 1998. Un homme d'une vingtaine d'années nous a signalé avoir été drogué à son insu et a porté plainte pour vol et agression sexuelle. »

Selon ce dernier, cette dernière victime a pu cependant être en mesure d'identifier l'endroit où son agresseur l'a conduit. Est-ce qu'il avait eu moins de drogue ou est-ce qu'il était plus résistant, cela il ne peut le dire.

En remontant leurs dossiers, les policiers de la SQ ont retrouvé un tas de cas où des hommes ont été signalés errant, drogués, le long de l'autoroute, près de Montmagny, depuis 1996. Pour eux, ils venaient de retrouver le fil conducteur.

« On a retracé toutes ces personnes et notre homme a été formellement identifié au cours d'un line-up », raconte M. Gagné. Une perquisition menée à son domicile a permis de retrouver des objets appartenant à chacune des victimes. « Il les conservait comme un fétiche », signale Richard Gagné.

L'homme, dont l'identité sera connue aujourd'hui, à l'occasion de sa comparution, menait une vie calme et n'a pas d'antécédents judiciaires. Ses voisins, rencontrés par LE SOLEIL, étaient bouche bée. Divorcé, mais père de deux enfants, il était au-dessous de tout soupçon. Ses victimes, selon la SQ, ne pouvaient pas être aperçues puisqu'il les conduisait à l'intérieur de sa résidence à même le garage jouxtant sa maison.

RIEN  
Arbitrage

Suite de la Une

discipliner » pense Romanow.

□ Règlement des conflits de juridiction: plusieurs provinces, dont l'Alberta, veulent un arbitrage « contraignant » pour les parties. Ottawa refuse en expliquant que ce serait soumettre le pouvoir souverain du Parlement du Canada à un arbitre indépendant. Les provinces ont cependant obtenu que les audiences de l'arbitre, et ses conclusions, soient rendues publiques. Elles comptent donc sur le poids de l'opinion publique pour faire fléchir Ottawa en cas de décision favorable à une province.

Les ministres ne pouvaient aller plus loin, aux premiers ministres de trancher

« Nous nous sommes rendu compte que les ministres n'iraient pas plus loin et il appartient maintenant aux premiers ministres de trancher, a expliqué le premier ministre de Saskatchewan. Nous avons le choix d'en arriver à une série d'accords sur la santé et l'union sociale, imparfaits certes mais accords tout de même. Ou de mettre fin aux négociations sans aucun résultat... »

Une majorité de provinces tient de toute évidence à une entente. C'est d'ailleurs la Saskatchewan qui, en 1995 à Terre-Neuve et en présence de Jacques Parizeau, a lancé cette opération à l'origine « défensive »: il s'agissait alors de se protéger contre les coupures unilatérales d'Ottawa dans les programmes sociaux. Aujourd'hui, après que le gouvernement fédéral en juillet 1998, puis celui du Québec en août, se sont joints aux négociations, les provinces veulent encadrer le pouvoir de dépenser d'un gouvernement fédéral qui accumule les surplus budgétaires.

Lucien Bouchard signera-t-il un tel accord partiel? Roy Romanow dit le souhaiter sincèrement. De fait, dans la santé, on parle de deux « ordres de gouvernement » qui mettent en commun des informations pour mieux administrer la santé publique. Et le Québec, pour la première fois depuis 1965, voit le principe du droit de retrait avec compensation financière reconnu par le gouvernement du Canada, quoique dans un domaine limité.

Demain à Ottawa, ce sera la chanson du verre à moitié plein et du verre à moitié vide.

Dans tous nos rayons, des valeurs exceptionnelles!

VENTE de rabais JANVIER

<p>Une économie de 63% <b>blousons de ski</b></p> <p>59.<sup>95</sup> Rég. jusqu'à 195.00*</p> <p>Pour tous les sports de plein air, des blousons en nylon, courts et trois-quarts chaudement doublés, avec ou sans capuchon. Couleurs et grandeurs désassorties.</p>	<p>LE TRENTE ET UN<sup>®</sup></p> <p>rabais <b>60%</b> et plus</p>	<p>Une économie de 65% <b>vestons sport</b></p> <p>99.<sup>95</sup> Rég. jusqu'à 295.00*</p> <p>Texturés, simples boutonnages, styles unis ou motifs discrets, coupe décontractée. Tailles et coloris désassortis. Ste-Foy, Galeries de la Capitale.</p>
<p>Une économie de 60% <b>chemise popeline rayée</b></p> <p>19.<sup>99</sup> Rég. 50.00*</p> <p>Des chemises pur coton, manches longues, col régulier, une poche plaquée. Couleurs et grandeurs désassorties.</p>	<p>Une économie de 65% <b>col roulé multirayure</b></p> <p>39.<sup>95</sup> Rég. 115.00*</p> <p>Jeu subtil de texture chenille et tweed pour un superbe pull col roulé, laine et coton, fils importés d'Écosse en 3 combinaisons de coloris mode. P.m.g.tg. dans le groupe.</p>	<p>Une économie de 60% <b>chemise mille-raies</b></p> <p>19.<sup>99</sup> Rég. 50.00*</p> <p>Velours pur coton fines côtes, souple et confortable pour une chemise col boutonné, poches plaquées P.m.g. Noir, olive, taupe, indigo, dans le groupe.</p>
<p>Une économie de 60% <b>col roulé tweed</b></p> <p>49.<sup>95</sup> Rég. 125.00*</p> <p>Une valeur vraiment exceptionnelle pour un pull en mélange de laine et coton, fils importés d'Écosse dans un choix de 3 combinaisons de coloris mode. P.m.g.tg.</p>	<p>Une économie jusqu'à 69% <b>chemise toucher suède</b></p> <p>29.<sup>95</sup> Rég. 75.00*</p> <p>Une valeur exceptionnelle pour cette chemise texturée comme du suède, hypersouple et confortable, à porter en superposition. Tailles m.g.tg. et coloris désassortis.</p>	<p>Une économie de 60% <b>pantalons velours côtelé</b></p> <p>29.<sup>95</sup> Rég. 125.00*</p> <p>Choix de pantalons en velours de coton à plis, coupe confort. Coloris désassortis, tailles 30 à 38 dans le groupe.</p>

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

\*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDU LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.



# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



AÉROPORT JEAN-LESAGE

## Grève de deux heures

### Certains avions ont dû atterrir dans 15 cm de neige

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'aéroport de Québec a été paralysé, hier soir, en pleine tempête, par une grève spontanée des employés d'entretien.

Pendant un peu plus de deux heures, soit de 17 h15 à 19 h30, des lignes de piquetage, dressées par les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, ont empêché les équipes de l'entretien de se rendre nettoyer les pistes, permettant ainsi l'accumulation de quelque 15 centimètres de neige. Mais les syndiqués, répondant à un appel du gouvernement du Québec, ont

cependant autorisé le personnel à procéder au déblayage d'une piste pour permettre l'atterrissage de l'avion-ambulance du gouvernement, qui transportait d'urgence un bébé malade.

Selon le directeur de l'aéroport, Jacques Pelletier, le débrayage des syndiqués s'est produit en pleine heure de pointe.

«Fort heureusement, dit-il, les conséquences ne sont pas trop graves puisque tous les avions des compagnies aériennes d'importance ont pu atterrir.»

Selon ce dernier, les six pouces de neige sur les pistes permettaient encore aux avions utilisés par ces compagnies de se poser. Au-delà, cela aurait pu être difficile.

Une seule compagnie, Air Montréal,



La tempête d'hier n'a pas facilité la tâche de certains pilotes.

a, selon M. Pelletier, décidé d'annuler ses vols sur Québec, en raison de ce conflit.

#### PAS DE COMMENTAIRES

Le grand responsable de l'aéroport de Québec n'a pas voulu commenter les motifs qui ont poussé les syndiqués à débrayer alors qu'une forte neige s'abattait sur la région.

«En ce qui concerne les négociations, vous devez vous adresser au

Conseil du trésor», a-t-il soutenu. Compte tenu de l'heure à laquelle le mouvement d'impatience des syndiqués est survenu, il a été impossible de rejoindre un porte-parole patronal.

Représentant du syndicat, Jacques Roy explique, quant à lui, que les négociations pour le renouvellement du contrat de travail perdurent depuis trop longtemps.

«On voulait mettre de la pression. On sait que les pompiers et les préposés à

l'entretien des pistes n'ont pas le droit de grève, raconte-t-il. Nous étions donc une quarantaine de cols bleus à faire une ligne de piquetage.»

Selon lui, ça ne sert à rien de bloquer l'accès aux pistes s'il fait beau. Il faut mettre de la pression, répète-t-il.

Interrogé sur les problèmes de sécurité, M. Roy soutient que les pilotes des avions n'ont qu'à rebrousser chemin s'ils constatent trop d'accumulation de neige.

LISTUGUJ

## La SQ enquête sur les Micmacs

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ POINTE-À-LA-CROIX — La Sûreté du Québec se joint au ministère des Ressources naturelles pour enquêter sur les activités forestières menées par des Micmacs de Listuguj. En plus de porter sur la coupe illégale de bois, les vérifications concernent aussi de présumés dégâts causés dans des ravages de chevreuil et dans des ruisseaux.

Un enquêteur de la SQ a été saisi du dossier il y a deux jours. La police autochtone de Listuguj collabore également à l'enquête. L'investigation porte surtout sur le territoire de coupe dévolu au conseil de bande micmac, dont la majorité des membres est à couteaux tirés avec les compagnies forestières représentées par le traditionaliste Troy Jérôme.

Or, depuis la reprise des hostilités, les Micmacs dissidents auraient continué à couper du bois, cette fois sur le territoire alloué au conseil de bande mené par le chef Ronald Jacques. Ce territoire est porteur d'un volume de 10 000 mètres cubes à récolter annuellement.

Des gens du ministère des Ressources naturelles ont survolé, il y a deux semaines, le territoire public de coupe assigné à la firme de sciage Cédric, en plus du territoire revenant au conseil de bande.

Selon Louise Accolas, porte-parole des Ressources naturelles, c'est davantage la convention d'aménagement forestier (CAF) du conseil de bande que le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier de Cédric qui serait touché par la coupe illégale.

«Des infractions ont été constatées. Il se fait de la coupe illégale (...) Le ministre (Jacques Brassard) a toujours l'intention de procéder s'il y a eu infraction», note M<sup>me</sup> Accolas. Le volume de bois coupé en contravention avec la Loi sur les forêts ne dépasserait pas 300 mètres cubes à ce jour.

En plus de la vérification faite par hélicoptère, des fonctionnaires des Ressources naturelles ont aussi arpenté l'aire de coupe en motoneige au cours des derniers jours. Louise Accolas précise qu'il est assez compliqué d'amasser des preuves de coupe illégale parce que les représentants du gouvernement ne sont pas les bienvenus dans le chantier autochtone, parce qu'il faut identifier clairement la personne en infraction et l'acte reproché.

#### PAS DE CHASSE ILLÉGALE

Du côté de la Sûreté du Québec, le porte-parole Claude Ross signale que les vérifications faites au sujet des travaux touchant les ravages de chevreuil et les ruisseaux n'ont pas de lien avec une potentielle chasse illégale. «Les vérifications (des policiers) sont faites sur les lieux, par l'entremise de rencontres avec différentes personnes», dit-il, sans préciser davantage.

La chasse au chevreuil est interdite depuis septembre 1992 en Gaspésie. La Loi sur les forêts contient des provisions pour que les règlements touchant l'environnement fassent aussi l'objet de vérifications quand une coupe illégale est suspectée. Cette possibilité de coupe illégale a été mise à jour il y a deux semaines quand le différend entre les Micmacs menés par Troy Jérôme et le Groupe Cédric au sujet d'un contrat de coupe de 8000 mètres cubes de bois a été mis à jour publiquement, le 19 janvier. Les deux parties se sont entendues deux jours plus tard sur un prix.



Marc Guillemette devant le ponton refait.

## Exaspérés

### Les citoyens du rang Ste-Anne vont se battre pour réduire leur facture d'aqueduc

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

SAINTE-FOY — Les résidents du rang Sainte-Anne, à Sainte-Foy, n'acceptent toujours pas de devoir payer près de 10 000 \$ chacun pour leurs services d'aqueduc, d'égout et de réfection de rue, vu que les travaux ont coûté 31% de moins que prévu. Ils déplorent que la Ville de Sainte-Foy leur fait même payer la réfection d'un pont... qui ne lui appartenait pas! Même s'ils ont perdu leur cause en cour, ils tentent toujours de réduire leurs frais annuels de 811 \$ pendant 20 ans!

En 1993, la Ville de Sainte-Foy fait adopter un règlement décrétant des travaux de 1,6 million \$ pour la fourniture d'égout, l'amélioration de l'aqueduc et la réfection du rang Sainte-Anne, une facture de 9780 \$ pour chacun des 63 propriétaires. S'ensuit une longue saga judiciaire, mais les résidents perdent en cour d'appel et la Cour suprême refuse de les entendre. Les travaux, réalisés en 1997 et 1998, coûtent 1,1 million \$. D'où leurs nouvelles récriminations.

«Nous devrions payer au prorata du coût réel des travaux, soit le tiers, au lieu de la moitié des frais, surtout qu'ailleurs, c'est la Ville qui les assume en totalité», dit Marc Guillemette, le président du comité de citoyens du rang Sainte-Anne.

Les plus vieux résidents se rappellent que c'était un argument de fusion avec Sainte-Foy à l'époque où le rang, au nord de l'aéroport Jean-Lesage, faisait partie de la paroisse de L'Anceinte-Lorette. «Une des raisons invoquées pour la fusion, c'était de pouvoir avoir des services de la Ville de Sainte-Foy à peu de frais», explique Guy Perreault, le conseiller du quartier.

L'indépendant n'accepte pas que seuls les citoyens du rang Sainte-Anne doivent payer le coût d'installation de ces services car la règle veut que seuls les résidents de rues nouvellement ouvertes par des promoteurs assument ces frais, contrairement à ceux de rues ou rangs existants. «Le rang Sainte-Anne existait lors de la fusion», rappelle le conseiller.

«La Ville a payé 77 215 \$ pour la réfection du pont mais il appartenait au ministère des Transports. Elle aurait pu avoir une subvention du même montant», déplore M. Perreault, les citoyens écopant d'une partie de la facture. C'est le conseiller Jean Normand, un consultant en transport et ex-employé du MTQ, qui aurait découvert que la longueur du pont en faisait du ministère le propriétaire. La saga a coûté cher aux résidents jusqu'ici, soit 400 \$ chacun en frais juridiques. «On va consulter un avocat et continuer de se battre là-dessus», promet M. Guillemette.

AUTRE TEXTE EN A 4

SCULPTURE SUR NEIGE

## À vos pics et à vos pelles!

LISE FOURNIER  
Le Soleil

QUÉBEC — Les sculpteurs de 18 pays ont commencé à gosser, scier et même à défoncer leurs gros cubes de neige, hier matin à Place Desjardins, sur les Plaines d'Abraham, mais ils devront avoir rangé leur pics et leurs pelles sur le coup de 9 h, dimanche, pour être officiellement jugés. Le public est aussi invité à venir les encourager pour le sprint final de la nuit des longs couteaux qui se déroule du samedi 6, en soirée, jusqu'aux petites heures du lendemain.

La 27<sup>e</sup> présentation de l'International de sculptures sur neige du Carnaval de Québec débutait officiellement, hier, avec un bon vent nordet pour mettre tout le monde dans le bain de l'hiver québécois. Le volet international accueille, cette année, une vingtaine d'équipes d'Europe, d'Amérique et même d'Asie.

«Nous ne pouvons en prendre davantage pour une question de budget, soulignait, hier, le président de cette compétition, Robert Laberge. Aussi notre objectif est-il de conserver notre réputation d'accueil et d'hospitalité qui, à ce jour, assure-t-il, maintient une cote très élevée.»

Les Russes auraient même affirmé que l'accueil, à Québec, était «the best in the world». Dommage que le compliment ne soit pas venu des Américains... Et pour marquer cette réputation d'excellence, la compétition se voit doter, cette année, d'un drapeau officiel qui fut remis aux organisateurs.

Commanditaire principal du Symposium de sculpture sur neige, la Commission de la Capitale nationale était au lancement. Enfin pour rendre encore plus artistique la compétition, ces mêmes sculpteurs exposent, jusqu'à samedi, leurs «œuvres» de bois, bronze et métal à la maison de la Découverte sise dans l'ancien Manège militaire.

Toutefois, un concours international de sculpture sur neige sans le bogue de l'an 2000 aurait manqué d'un petit quelque chose. Carnavalesque, rassurez-vous! Le bogue en question est le thème choisi par les gars de la Nouvelle-Écosse qui, après avoir remporté le volet national du concours, gagnaient automatiquement un laissez-passer pour la compétition internationale. De ce qu'on a appris, il y aurait du Titanic là-dans.

De leur côté, les sculpteurs de l'Équateur, en visite pour une 2<sup>e</sup> année à Québec, croisaient les doigts pour que Dame Nature coopère parce comme ils nous l'ont expliqué leur œuvre repose sur l'équilibre des formes. Quant aux



Scie, couteaux et pelles sont des outils indispensables aux sculpteurs.

cousins français, pilotés par Henri Patrick Stein, ils piochaient ferme hier dans leur banc de neige pour réaliser ce qu'ils appellent *Aube*, une œuvre abstraite des premiers instants du jour.

#### SOUPER DU CARNAVAL

Près de 200 restaurants de la région de Québec offrent, aujourd'hui, le souper familial carnavalesque entre 17 h et 20 h 30. Pour cette occasion, les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent pourront manger gratuitement. La seule condition: avoir une effigie de bonhomme carnaval.

Au menu, des mets spéciaux du Carnaval que les familles dégusteront dans une ambiance animée. L'initiative vient de trois restaurateurs de la région, M. Denis Martin, Rôtisserie St-Hubert, M. Jacques Gauthier, Entreprises Cochon Dingue et M. André Drolet, Ashton, qui ont décidé de s'imprimer afin de promouvoir le Carnaval.

#### PROGRAMMATION DU CARNAVAL

Mercredi 3 février

- 11h30: Déjeuner des chets d'entreprise réunissant les gens d'affaires de la région de Québec. Conférencier invité: Jean C. Monty, président et chef de la direction BCE inc. Lieu: Hilton Québec. 100\$/personne. Tél.: (418) 692-3853.
- Souper familial carnavalesque. Surveillez les restaurateurs participants, repas gratuit pour les enfants avec le port de l'effigie.
- Place des aînés ouvert jusqu'au 5 février et du 8 au 12. Centre de danse Jacques Duval, 2450, de la Concorde. Animation, spectacles, repas. Coût: 16\$.

INFOGRAPHIE. LE SOLEIL

## ESCOUADE RAM 21 distributeurs de drogue des Hell's arrêtés

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

QUÉBEC — L'escouade RAM, mise sur pied par la police de la ville de Québec pour faire la vie dure aux bandes de mofards, a réalisé hier l'une de ses plus importantes rafles en procédant, au cours de la journée, à l'arrestation de 21 personnes chargées de distribuer de la drogue pour le compte des Hell's Angels.

Les 17 perquisitions effectuées par les policiers de l'escouade RAM dans les villes de Québec, Beauport, L'Ancienne-Lorette, Charlesbourg, Loretteville, Sainte-Foy et Vanier vont se traduire, aujourd'hui, par le passage devant les tribunaux de 14 hommes et de sept femmes. Des accusations de trafic de drogue, de possession de drogues, de recel, de possession de biens obtenus par le fruit de la criminalité seront portées contre ces gens.

Selon la policière Darie Bertrand, du haschich, de la marijuana, de la cocaïne et des champignons magiques ont été saisis. « Nous avons également mis la main sur six véhicules qui ont servi à commettre des délits. Ils sont saisis en vertu des nouvelles dispositions législatives sur les biens infractionnels. » La porte-parole de RAM ajoute que les policiers ont aussi saisi une quantité de biens volés, tels des télévisions et des systèmes de son, de même que des cellulaires, des désaiguilleurs et des listes de clients.

Selon cette dernière, la livraison de la drogue s'effectuait dans des terrains de stationnement d'établissements publics. Les policiers de RAM ont amorcé leur enquête en novembre et surveillaient leurs suspects depuis ce temps.

### EN BREF

#### Fontaine plaide coupable

Presque huit ans après avoir été inculpé et après avoir épuisé bon nombre de recours, l'ancien député Gabriel Fontaine a plaidé coupable, hier, à trois accusations d'avoir fraudé le gouvernement. L'homme de 48 ans reviendra en cour le 29 mars pour recevoir sa sentence. R.H.

## HÔTEL-DIEU DE LÉVIS 1,6 M\$ pour rénover le centre mère-enfant

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

LÉVIS — L'Hôtel-Dieu de Lévis projette de rénover, au coût de 1,6 million \$, son unité mère-enfant. Les travaux pourraient débuter dès ce printemps et s'étaler sur deux ans.

Le conseil d'administration du centre hospitalier a approuvé, hier soir, le projet qui vise à aménager huit chambres de naissance dotées de tous les équipements médicaux. Actuellement, l'hôpital compte une chambre de naissance, trois salles d'accouchement traditionnelles et six chambres dites de travail.

Des demandes d'aide ont été adressées respectivement à Opération Enfant-Soleil — pour 1 million \$ — et à la Fondation de l'hôpital — pour 600,000 \$ — afin de financer ce programme d'investissement.

« On possèdera dans chaque chambre de naissance un plateau technique pour intervenir rapidement en cas d'urgence. Nous aurons tous les instruments nécessaires, le monitoring foetal au besoin, le berceau clinique du bébé, la lampe chauffante et les appareils de succion et d'oxygène », a précisé le Dr Jean-Claude Paquet, chef du département de gynécologie-obstétrique. De plus, des appareils d'anesthésie seront installés dans deux chambres de naissance.

En plus des chambres de naissance où la mère pourra accoucher en toute sécurité, l'unité mère-enfant repapée conservera les 16 lits post-partum. Toutefois, le nombre de chambres privées sera augmenté de quatre à 10 et il y aura trois chambres doubles au lieu de quatre. Les deux chambres actuelles de quatre lits disparaîtront.

Une étude commandée auprès de la firme Léger et Léger montre que les femmes souhaitent une plus grande intimité lors de l'accouchement. D'autre part, le conjoint pourra cohabiter avec la mère durant le séjour de cette dernière à l'hôpital. La mère aura également le choix de garder avec elle



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER  
L'infirmière-chef de l'unité mère-enfant, Marie-Paule Lambert, et le chef du département de gynécologie-obstétrique, le Dr Jean-Claude Paquet.

le bébé ou de le laisser dormir à la pouponnière. Des transformations seront également apportées à la pouponnière afin de la rendre plus fonctionnelle. On y retrouvera 24 berceaux dont cinq pour les soins intensifs, trois pour des fins d'isolement et un pour permettre la stabilisation du nouveau-né en cas de problèmes aigus.

Avec ces changements, les dirigeants du centre hospitalier espèrent convaincre plus de femmes des Chutes-de-la-Chaudière, de la Nouvelle-Beauce et de Lotbinière à accoucher à Lévis au lieu de se rendre à Québec. Cette année, on prévoit réaliser 1400 accouchements à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'objectif pour 2001 est de 1600 naissances.

Le projet de rénovation de l'unité mère-enfant s'inscrit dans le projet global de centre de la famille à l'Hôtel-Dieu. La première phase a été la rénovation, l'an dernier, de la pédiatrie voisine de l'unité mère-enfant.

En plus de ce nouveau projet, les travaux se poursuivent actuellement pour l'installation prochaine d'un appareil de résonance magnétique au coût de 2 millions \$.

## RANG STE-ANNE « Le dossier est clos »

— M<sup>me</sup> Boucher

SAINTE-FOY — La mairesse Andrée Boucher refuse de rouvrir le dossier des résidents du rang Sainte-Anne!

« Le dossier est clos. On a gagné. Il est hors de question qu'il soit rouvert. Ça coûte 30 000 \$ par unifamiliale à un promoteur pour avoir des services. À 800 \$ par an, ils (les résidents) en récoltent déjà une valeur plus grande actuellement. Nous leur avons donné la cadillac des services. Il fallait arrêter cette pollution », répond M<sup>me</sup> Boucher.

La mairesse rappelle que les deux tiers des résidents du rang avaient accepté de faire leur part pour obtenir ces services. Les fosses septiques devaient être vidées souvent, les champs d'épuration étaient insuffisants, une situation intenable pour eux.

### LES GENS SONT D'ACCORD

« Les gens étaient tellement contents. Personne ne s'est opposé au règlement lors de la signature. Il y avait donc assentiment », dit-elle. « Il n'y a pas de clause de 50% du partage des coûts. Si les travaux avaient coûté 2 millions \$ au lieu de 1,6, nous aurions assumé la différence... s'ils avaient discuté du libellé de l'entente au lieu de la contester, on l'aurait précisée. Nous, on a assumé tous les risques », observe la mairesse.

C'était avant les élections de novembre 1993. M<sup>me</sup> Boucher accuse ses vieux opposants du défunt parti Présent Sainte-Foy d'avoir fait de la « politiqueillerie » avec ce dossier par la suite, en suscitant l'opposition des résidents.

« Je me suis fait lavée aux élections dans le rang Sainte-Anne. Je n'ai reçu que sept votes. Mais jamais je n'achèterai le vote des citoyens », lance M<sup>me</sup> Boucher.

Quant au pont du MTQ dont la réfection s'est faite aux frais de la Ville de Sainte-Foy, la mairesse dit qu'elle ne le savait pas!

« Si le conseiller Normand le savait, il n'avait qu'à le dire! », dit M<sup>me</sup> Boucher. Même s'il était absent de la réunion en question, la mairesse affirme qu'il n'en est pas excusé pour autant. Quant à la réfection du pont, la ville en a assumé 50 000 \$ et les résidents du rang la différence, soit 27 000 \$. R.F.

Concours de journalisme scientifique

### Bourse Fernand-Seguin 1999

Bourse de 12 000 \$ et stage de six mois en journalisme scientifique

Date de clôture : vendredi 16 avril 1999 - 17 heures.

Pour obtenir le dépliant veuillez vous adresser à :

Bourse Fernand-Seguin  
Association des communicateurs scientifiques  
4388, rue Saint-Denis, bureau 304  
Montréal (Québec) H2J 2L1  
Tél. : (514) 844-4388  
ou à la station de Radio-Canada de votre région

Avec la collaboration de :

Gouvernement du Québec  
Ministère de la Culture et des Communications

MERCK FROSST  
Science

La Presse LE SOLEIL

PAM

686-3344  
1 800 463-2362

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avs public CRTC 1999-7. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par LES RÉSEAUX PREMIER CHOIX INC. en vue de modifier la définition de « journée de radiodiffusion » pour son entreprise de programmation spécialisée connue sous le nom de Canal D afin qu'elle commence à 4h au lieu de 6h. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2100, rue Ste-Catherine O., bureau 800, Montréal (QC). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Montréal: (514) 283-6607. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 18 février 1999, et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au: publiquediffusion@crtc.gc.ca. Pour plus d'information, communiquez avec le groupe des Services à la clientèle du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, Internet: http://www.crtc.gc.ca, ou au 1-877-249-CRTC (sans frais).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

SÉJOURS LINGUISTIQUES

APPRENEZ UNE LANGUE, VIVEZ UNE CULTURE

### Anglais à Vancouver 1749\$

Inclus: 4 semaines de cours + hébergement + 56 repas

ACCESSIBLE À TOUS + AUTRES LANGUES ET DESTINATIONS (Costa Rica, Vancouver, Bahamas, Angleterre, Espagne, etc.)

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE (418) 835-3336 1-800-463-7265 Permis du Québec

# 50% DE RABAIS

DU PRIX INITIAL

## SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'AUTOMNE

### Tristan & AMERICA

Carnaval de Québec Kellogg's

## Place des enfants Kellogg's

Une journée inoubliable dans un décor enchanteur pour faire rêver les tout-petits comme les plus grands.

PLUS DE JEUX PLUS D'ANIMATION

Heures d'ouverture  
Lundi au vendredi: 9h à 20h  
Samedi et dimanche: 10h à 20h

Kellogg's Cap sur la fête du 29 janvier au 14 février 1999

Info CarnavalBell  
621-5555  
1888 522-fête  
www.carnaval.qc.ca

Comme vous, nous allons au Carnaval. AUTANT Y ALLER ENSEMBLE.

STCUQ Société de transport de la Communauté urbaine de Québec

chik's LE SOLEIL TVA

# Procès stoppé par un reportage télévisé

SERGE LEMELIN  
Le Quotidien

CHICOUTIMI — Le procès de Luc Chalifour, accusé de harcèlement criminel et d'agression sexuelle sur une compagne de travail qui fut sa maîtresse pendant plusieurs années, a brusquement été stoppé hier, après que la présumée victime eut à nouveau refusé de poursuivre son témoignage devant le tribunal.

Après deux jours de délai, vendredi et lundi, pendant lesquels le jury avait été placé en attente, la substitut du Procureur général, Sonia Rouleau, s'est avouée hier dans l'impossibilité de continuer sa preuve pour des raisons qu'elle a qualifiées d'« extérieures ».

Apparemment, la diffusion d'un reportage à CKRS-TV aurait incité la plaignante à cesser sa collaboration avec la justice.

M<sup>re</sup> Rouleau a déclaré avoir assuré la plaignante, avant le procès, que jamais son identité ne serait révélée dans les médias, en cas de procès. Malgré cette promesse, concrétisée par une ordonnance du juge Lévesque dès le début du procès, la plaignante aurait vu un reportage diffusé à CKRS-TV au cours duquel son image a été projetée, sa voix entendue, son nom mentionné et écrit au bas de l'écran.

**L'identité de la plaignante ne devait pas être dévoilée**

M<sup>re</sup> Rouleau a donc demandé l'arrêt des procédures pour les deux accusations et ainsi précipité la fin du procès avant tout verdict.

L'arrêt des procédures diffère d'un acquittement sur un point fondamental: le Procureur général du Québec dispose d'un délai de un an pour redémarrer le processus judiciaire par le dépôt de nouvelles accusations, s'il réussit à convaincre son témoin de revenir à la barre. Passé ce délai, il n'y a plus de possibilité de revenir sur les mêmes accusations.

En cas d'acquiescement, il n'y a pas de possibilité de nouveau procès, à moins d'un appel pour erreur de droit.

Lundi après-midi, toujours hors la présence du jury, le juge Lévesque avait refusé à la Couronne une demande plus large pour un avortement (mistrial) de procès, qui lui aurait laissé le loisir de reprendre les accusations sans aucune limite de temps.

L'avocat de l'accusé, M<sup>re</sup> Pierre Gagnon, s'était objecté avec succès à la procédure d'avortement de procès, mais a dû s'incliner devant l'arrêt des procédures, puisqu'elle résulte d'un privilège que le Code criminel accorde à la Couronne, comme l'a expliqué le juge Lévesque.

Avant de se prononcer sur la requête de la Couronne, le juge Lévesque a demandé à visionner le reportage litigieux, après quoi le magistrat a ordonné une enquête et que des procédures soient entreprises sans délai contre la station de télévision et le journaliste.

# 13<sup>e</sup> JOUR D'AUDIENCE DE LA COMMISSION MUNICIPALE SUR VAL-BÉLAIR Le maire Beaudoin en a assez entendu...

## Un contremaître confirme le « complot des élections »

MARIE CAOUPETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Reynald Jean voulait faire battre le maire Claude Beaudoin aux élections, selon un contremaître de Val-Bélaire qui a entendu cette affirmation de l'ex-directeur des travaux publics. Par ailleurs, le maire affirme avoir perdu confiance en deux autres de ses cadres, après tout ce qu'il a entendu à la commission municipale.

« Il reste tant de jours avant l'élection; on va en finir avec celui-là. Après, on va être clair », Reynald Jean, alors directeur des travaux publics, donnait ainsi son opinion sur le maire Beaudoin lors d'un souper au restaurant, avant Noël

1997, avec ses trois contremaîtres et le secrétaire du service.

Cette sortie de M. Jean était rapportée par le contremaître Marc Galarneau, qui était, à son embauche, un bon ami de M. Jean. Il était un des témoins

entendus hier à la 13<sup>e</sup> journée d'audiences de la Commission municipale du Québec sur l'appel logé par M. Jean pour faire annuler son congédiement.

« On savait bien qu'il y avait un conflit entre eux (M. Jean et Beaudoin) », a poursuivi M. Galarneau.

Quant au trio formé par M. Jean, le directeur général Gaëtan Thellend et la directrice des ressources humaines M<sup>me</sup> Suzanne Paquet, le témoin le qualifiait de « triangle des Bermudes ». Cela voulait dire qu'il ne pouvait tenter de régler avec les deux autres un problème qu'il aurait eu avec M. Jean. « La seule alternative, c'était d'aller

voir le maire. »

Le témoin est un des trois contremaîtres qui ont avisé le maire qu'ils préféreraient démissionner plutôt que de retravailler sous les ordres de M. Jean. M. Galarneau incluait aussi M. Thellend et M<sup>me</sup> Paquet dans sa déclaration, précisait-il hier.

### LIEN DE CONFIANCE BRISÉ

Interrogé hier à ce sujet, le maire Beaudoin n'a pas voulu préciser les mesures qui pourraient être prises

contre ces deux haut fonctionnaires, qu'il associe à un « frame-up » monté contre lui dans les mois précédant les élections. Ce frame-up a culminé avec la parution d'articles défavorables dans le Journal de Québec, affirmait-il. « On va commencer par régler ce problème (M. Jean). »

En début de semaine, il mentionnait à Radio-Canada qu'« il fera le nécessaire en temps et lieu, au moment opportun », à la lumière de l'étude

mandée sur les services administratifs. Il ajoutait que « le lien de confiance avec ses fonctionnaires clés est brisé » à la suite de ce qu'il apprend en assistant fidèlement aux audiences de la commission municipale du Québec.

« J'ai été floué. J'en avais le sentiment depuis longtemps. Je voyais des gens s'agiter sur le plan politique. Ils avaient établi des contacts pour me faire battre pour servir certains intérêts. »

M. Beaudoin répétait hier que la haute direction lui avait caché des faits, en particulier le traitement réservé aux employés des travaux publics. Il indiquait qu'il a commencé à faire des recherches en 1996, à la suite de confidences d'employés et de certaines autres personnes.



Le maire Claude Beaudoin

## Un directeur « formidable... au début »

QUÉBEC — Pour lui faire une blague, Reynald Jean a fait peller pendant deux heures un collègue contremaître, Marc Galarneau, spécialisé en horticulture et nouvellement embauché, afin qu'il déterre une borne-fontaine décorative, ensevelie sous la neige, dans le parterre d'un citoyen.

Une autre fois, Reynald Jean a demandé à ce collègue inexpérimenté de vérifier la baisse de la pression d'eau dans la ville lorsqu'il ouvrait un robinet chez un autre citoyen.

Les blagues se succédaient et tout le monde en riait, ce contremaître aussi, jusqu'à ce qu'il réalise que les employés ne riaient pas avec lui mais de lui. « Cela m'a fait mal. Le directeur qu'il trouvait « formidable » au début « a

miné ma crédibilité auprès des gens avec qui je travaille ».

Lorsque M. Galarneau a voulu prendre de l'expérience dans l'activité cruciale du déneigement, dont il était en charge une semaine sur trois lorsqu'il était de garde, M. Jean lui a répondu de chausser ses skis et de patrouiller les pistes de ski de fond dont il avait la responsabilité. « Tu bouches un trou aux espaces verts », lui a-t-il dit. Par contre, M. Jean ne se gênait pas pour critiquer sa gestion du déneigement même si les décisions de M. Galarneau étaient justes, comme il a pu le constater ensuite.

À d'autres occasions, le contremaître a pu constater l'hypocrisie de M. Jean, qui démentait être au courant de certaines situations au lieu de l'appuyer, lorsque M. Galarneau se faisait critiquer. Le contremaître a aussi eu l'air fou au moins deux fois devant le maire à cause des mauvaises informations données par M. Jean. Le directeur des travaux publics ne se gênait pas non

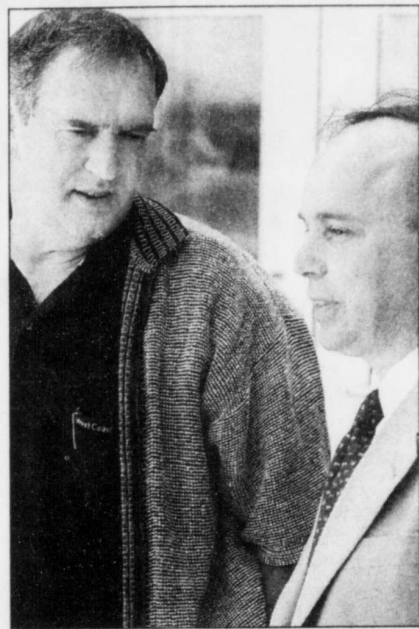
plus pour le contredire devant des citoyens. Symptomatique? Le directeur l'appela « mon bébé » devant les autres.

Responsable des travaux horticoles, M. Galarneau a déploré qu'on lui envoi souvent les employés punis par M. Jean. Il s'agissait parfois de sexagénaires contraints à des travaux qui auraient dû être réservés à des plus jeunes. M. Galarneau a fourni des coussins à des vieux employés qui ont dû passer des journées à genoux à désherber des terrains.

M. Galarneau a aussi contredit M. Jean qui a tout fait pour ne pas accorder un emploi permanent à un menuisier dont il ne voulait pas. Selon M. Jean, on n'avait pas besoin d'un deuxième homme. Selon le contremaître à la menuiserie,

on avait besoin d'au moins trois ou quatre employés dans ce service. M. Thellend et M<sup>me</sup> Paquet étaient de même avec M. Jean pour bloquer l'embauche de cet employé à qui le directeur général avait demandé de lui fabriquer des meubles sur ses heures de travail.

Enfin, M. Galarneau a confirmé que les relations entre M. Jean et le maire Beaudoin se sont détériorées en l'espace de quelques semaines, après que la femme de M. Jean eut perdu son emploi comme répartitrice du 9-1-1 au service de police. Le contremaître a aussi corroboré l'impression du policier Francis Pétrin, qui était certain que M. Jean a voulu le prendre en défaut dans son travail, durant une nuit de mars 1997. Il est arrivé le lendemain matin, se frottant les mains et riant, se rappelle M. Galarneau, en disant « je l'ai pincé ». Il a raconté l'histoire à un collègue contremaître dans le bureau, disait le témoin. M.C.



Reynald Jean et son avocat

**AVIS DE RECHERCHE**  
Vous possédez un DEP en électricité d'entretien? Vous désirez avoir un DEP en électricité de construction pour vous donner accès à cette industrie? Une formation intensive est offerte à partir du 15 février 1999. L'école des métiers de la construction de Québec.  
Renseignements: Jacques Robichaud au (418) 681-3512

**LIQUIDATION Modèles 1998**

**RABAIS jusqu'à 8 000 \$**

**Dernière chance 4x unités à bon prix...**

- 1 Chrysler Concorde
- 1 Chrysler Intrepid
- 1 Plymouth Breeze
- 1 Jeep TJ
- 1 Je(VENDU)kee

Contactez dès aujourd'hui

**MAISONNEUVE AUTOMOBILES**  
CHRYSLER Plymouth Jeep  
138, rue Maisonneuve  
47, boul. René-Lévesque, Québec (à côté du Grand Théâtre)  
529-8135

**Carnaval de Québec**  
Kellogg's<sup>™</sup>

**LE SOUPER FAMILIAL CARNAVALESQUE**  
Aujourd'hui mercredi rendez-vous chez les Restaurateurs associés

De 17 h à 20 h 30, à l'achat d'un repas adulte, un menu carnavalesque sera offert gratuitement aux enfants âgés de moins de 12 ans portant l'Effigie du Carnaval.

<p><b>SECTEUR CHARLESBOURG, HENRI-BOURASSA ET BEAUPORT</b></p> <p>A &amp; W (4) Ashton King (3) Cage aux Sports (8000, boul. Henri-Bourassa) Cora Déjeuners (midi) Manoir du Spaghetti (7685, 1<sup>re</sup> Avenue) Marie-Antoinette (5) McDonald's (5) Mikes (3) Normandin (4) Pacini Piazzeta Pizza Royale (4) Rôt. St-Hubert (3) Subway (6) Valentine (3)</p>	<p>Rôt. St-Hubert (2) Subway (5) Valentine (5)</p> <p><b>SECTEUR MAGUIRE ET SAINTE-FOY</b></p> <p>A &amp; W (3) Ashton (2) Bistro L'Envers (3700, du Campanile) Cage aux Sports (2700, boul. Laurier (Pl. Laurier)) Casey's Resto-Bar (2450, boul. Laurier) Château Bonne Entente (3400, ch. Ste-Foy) Chez Nicola (1276, ave Maguire) Cochon Dingue (1326, ave Maguire) Cora Déjeuners (midi) Faks Café (1308, ave Maguire) La Verrière (3030, boul. Laurier (Hôtel Gouv. Ste-Foy)) Le Galopin (3135, ch. Ste-Foy) Manoir du Spaghetti (3077, ch. Ste-Foy) Marie-Antoinette McDonald's (7) Mikes Normandin Pacini (2) Piazzeta Pizza Royale Resto-Pub l'Immédia (1221, Charles-Albanel) Rôt. St-Hubert (2) St-Germain (2) Subway (8) Valentine (2)</p>	<p><b>SECTEUR RENÉ-LÉVESQUE ET CARTIER</b></p> <p>A &amp; W (2) Café du Musée (Musée du Québec) Cochon Dingue (46, René-Lévesque Ouest) Jaune Tomate (120, René-Lévesque Ouest) Java Java (1112, ave Cartier) Jonction de Sillery (310, René-Lévesque Est) Mon Manège à toi (102, René-Lévesque Ouest) Normandin Piazzeta Subway (3) Valentine Zazie (1147, ave Cartier)</p> <p><b>SECTEUR ST-JEAN, HAUTE-VILLE ET GRANDE ALLÉE</b></p> <p>47<sup>e</sup> Parallèle (24, rue Ste-Anne) Anciens Canadiens (34, rue St-Louis) Ashton (2) Au Petit Coin Breton (655, Grande Allée Est) Buffet de l'Antiquaire (95, rue St-Paul) Burger King Café du Monde (57, rue Dalhousie) Café Suisse (32, rue Ste-Anne) Cochon Dingue (46, boul. Champlain)</p>	<p>Commensal (860, rue St-Jean) Cosmos Café (575, Grande Allée Est) Crêperie de Sophie (48, rue St-Paul) Lapin Sauté (52, Petit Champlain) L'Entrecôte St-Jean (1011, rue St-Jean) Louis-Hébert (668, Grande Allée Est) Marie-Clarisse (12, Petit Champlain) McDonald's (2) Mikes Pacini Piazzeta Portofino (54, rue Couillard) Serge Bruyère (1200, rue St-Jean) Subway (2) Valentine</p> <p><b>SECTEUR RIVE-SUD</b></p> <p>Subway (593, route 116, Bernières) Ashton (455, route du Pont, Bernières) McDonald's (8000, ave des Églises, Charry) Normandin (8041, ave des Églises, Charry) Cora Déjeuners (midi) (4970, boul. de la Rive Sud, Lévis) Piazzeta (5410, boul. de la Rive Sud, Lévis)</p>	<p>Cage aux Sports (5500, boul. de la Rive Sud, Lévis) Normandin (7405, boul. de la Rive Sud, Lévis) Subway (7585, boul. de la Rive Sud, Lévis) Valentine (7597, boul. de la Rive Sud, Lévis) McDonald's (6303, boul. Ls-H. Lafontaine (Wal-Mart)) Ashton (300, Côte du Passage, Lévis) Marie-Antoinette (44, route Prés. Kennedy, Lévis) Rôt. St-Hubert (49, route Prés. Kennedy, Lévis) Subway (63, route Prés. Kennedy, Lévis) McDonald's (65, route Prés. Kennedy, Lévis) Pacini (68, route Prés. Kennedy, Lévis) Burger King (94, route Prés. Kennedy, Lévis) Mikes (110, route Prés. Kennedy, Lévis)</p> <p>Pizza Délice (146, route Prés. Kennedy, Lévis) Pizza Royale (170, route Prés. Kennedy, Lévis) Normandin (206, route Prés. Kennedy, Lévis) Valentine (985, route Lagueux, St-Étienne) Pizza Royale (780, Commerciale, St-Jean-Chrysostome) Subway (868, Commerciale, St-Jean-Chrysostome) McDonald's (580, route 116, St-Nicolas) Normandin (530, route du Pont, St-Nicolas) Rôt. St-Hubert (500, rue de l'Arène, St-Nicolas) McDonald's (856, 4<sup>e</sup> Avenue, St-Romuald) Normandin (2080, boul. de la Rive Sud, St-Romuald) Ashton (2301, boul. de la Rive Sud, St-Romuald) Subway (940, ch. Du Saut, St-Romuald)</p>
---	--	---	--	--

Cap sur la fête du 29 janvier au 14 février 1999

Info ? **Carnaval Bell**  
418 621-5555  
1888 522-fête  
www.carnaval.qc.ca

POLITIQUE DES  
UNIVERSITÉSPas d'autre  
consultation, conjure  
le recteur Tavenas

QUÉBEC — Le recteur de l'université Laval, François Tavenas, estime que la littérature sur les universités québécoises est assez abondante sans que le nouveau ministre de l'Éducation se lance dans une autre consultation pour bâtir sa politique des universités.

En février 1998, la ministre Pauline Marois avait énoncé les grandes lignes de ce que pourrait être la politique gouvernementale à l'égard des universités québécoises. Une première consultation auprès des milieux universitaires avait incité le ministère à réécrire un deuxième document. Avec la tenue des élections, les consultations qui devaient se dérouler à l'automne ont été reportées et le cabinet du ministre François Legault ignore toujours à quel moment le processus sera réactivé.

Selon François Tavenas le gouvernement a déjà tout en main pour bâtir une politique des universités. Il a rappelé hier que le Conseil supérieur de l'éducation a émis quelques avis sur le sujet et que le ministère a déjà sur son bureau le rapport Gilbert sur le financement des universités, et le rapport Montmarquette sur l'aide financière et l'endettement des étudiants. B.B.



Le recteur  
François Tavenas

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

L'institution  
essaie de  
réduire son  
déficit  
accumulé de  
100 M\$

■ QUÉBEC — Confrontée à une désaffection du corps professoral et au mécontentement des étudiants, l'université Laval va créer une École de comptabilité pour tenter de rendre les sciences comptables plus attirantes. Le conseil universitaire a approuvé hier la création de cette nouvelle unité.

Cet automne, des étudiants en sciences comptables avaient dénoncé publiquement la qualité de la formation qu'ils recevaient à l'université Laval. L'improvisation des cours et la prolifération des chargés de cours leur faisaient craindre pour leur réussite à l'examen de l'Ordre des comptables agréés. Plusieurs envisageaient même de compléter leur formation dans une autre université.

En 1996, le taux de réussite à l'examen de l'Ordre des comptables agréés était de 39,7% à Laval, comparativement à 51% pour l'ensemble des universités québécoises.

Les difficultés du département de sciences comptables datent cependant depuis plus longtemps. En 1997, un co-

mité d'évaluation jugeait la situation suffisamment critique pour recommander que le département des sciences comptables soit mis en tutelle. Des démissions et des départs ont suivi. Si bien que le département compte huit professeurs, trois professeurs suppléants et 11 chargés de cours. Idéalement, le département devrait avoir 15 professeurs, mais sept postes sont toujours vacants.

En créant une École de comptabilité, le doyen Bernard Garnier espère qu'il pourra maintenir la qualité de la formation, accroître la visibilité de la comptabilité auprès des milieux professionnels et des étudiants, développer un sentiment d'appartenance et améliorer la capacité de recrutement et de rétention des professeurs.

Si le doyen Garnier soutient que la mise sur pied de l'École, d'ici le 1<sup>er</sup> juin, est bien perçue par les étudiants, les ordres professionnels et les firmes de comptables, elle ne fait pas l'unanimité chez les membres du conseil. Certains critiquent la création d'une nouvelle structure alors que l'université tire actuellement dans toutes les directions pour réduire son déficit accumulé de 100 millions \$. Durant quelques mois, l'École et le département coexisteront, admet le doyen.

D'autres s'interrogent sur le véritable pouvoir d'attraction que pourra avoir la nouvelle école.

Saint-Sacrement  
rouvrirait une aile  
pour soulager  
l'urgence

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

QUÉBEC — La Régie régionale songe à ouvrir une aile, à l'hôpital Saint-Sacrement, pour y accueillir les personnes âgées en attente d'une place dans un centre d'hébergement, ceci afin de contrer les débordements des dernières semaines dans les salles d'urgence des hôpitaux de la région.

Ces personnes âgées occupent des lits qui pourraient être utilisés par les patients de l'urgence, qui attendent dans les corridors du CHUL, particulièrement, pour être admis dans les unités de soins.

La semaine dernière, les infirmières du CHUL ont refusé d'entrer au travail à cause du trop grand nombre de patients dans les corridors de l'urgence. La semaine précédente, les infirmières de l'Enfant-Jésus ont fait de même. Vendredi, c'était au tour des chirurgiens du CHUL de refuser de travailler, insatisfaits de l'annulation des chirurgies électives pour donner un lit aux patients de l'urgence.

À Trois-Rivières, dans l'Outaouais, à Montréal, les salles d'urgence des hôpitaux ont été aux prises avec des problèmes similaires.

Vendredi, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a annoncé l'injection de 15 millions \$ pour régler les problèmes dans les salles d'urgence des hôpitaux du Québec.

Quelle sera la part de la région? Un million? Les discussions ont commencé au ministère.

À la Régie régionale, des solutions sont mises sur la table, mais on attend de savoir de combien d'argent on disposera avant d'agir.

## ACHETER DES PLACES AU PRIVÉ

Outre l'ouverture d'une aile à Saint-Sacrement, on songe à offrir plus de soins à domicile aux personnes âgées qui retourneraient chez elles, ou à acheter des places dans les centres d'hébergement privé.

La Régie régionale doit trouver un hébergement pour une partie des 42 patients âgés du CHUL et pour cinq des 12 personnes âgées de la Résidence Teillet, qui doit fermer ses portes.

Or, le territoire de Sillery/Sainte-Foy manque cruellement de places pour héberger les personnes âgées. Le déficit est de 500 places, nous apprenait la semaine dernière M<sup>me</sup> Renée Lamontagne, directrice du CLSC Sillery/Sainte-Foy.

L'ouverture d'une aile au pavillon Saint-Sacrement pourrait soulager les familles de ce territoire, loin de se réjouir à l'idée de placer leur parent aussi loin que Saint-Tite-des-Caps.

«L'exercice de trouver des places d'hébergement pour les personnes âgées n'est pas évident», admet Alain Vézina, porte-parole de la Régie.

En attendant, au CHUL, on place des lits partout où l'on peut. Déjà, quatre bureaux de professionnels dans les unités de soins ont été transformés en chambres pour les patients. On songe à ajouter des lits dans les chambres privées et semi-privées.

«Tant qu'il y aura des personnes âgées en attente d'hébergement, l'urgence risque de déborder à nouveau», admet Suzanne Lachance, porte-parole du CHUL. Mais on ne les mettra pas sur le trottoir, c'est sûr.

## EN BREF

## Coupable d'incendie criminel

À la suite d'un procès de près de deux jours, l'ex-Hell's Angel Bruno Hudon a été reconnu coupable d'un incendie criminel qu'il avait fait allumer au bar Le Folichon. Il reviendra en cour le 12 mars pour recevoir sa sentence.

## SAINT-ÉPHREM

## Fauchée par un camion

Une dame de 84 ans est décédée hier matin, après avoir été fauchée par un camion en traversant la route 271, à Saint-Éphrem, dans la Beauce. Irène Charpentier-Cloutier est décédée sur le coup. C.S.

## ALMA

## Piéton tué

Un piéton a été tué, en début de soirée, lundi, dans la municipalité d'Alma, au Lac-Saint-Jean. Félix-Antoine Tremblay, âgé de 67 ans, traversait le boulevard De Quen lorsqu'il a été frappé. C.S.

Sacs gonflables Verrouillage des portes  
Suspension indépendante aux 4 roues. Climatisation  
Dispositif antivol PASSLock  
Siège arrière à dossier rabattable.

Pontiac  
Grand Am

Montée  
d'adrénaline assurée.

Comptant	Mensualité
3 290\$	238\$
1 291\$	298\$
0\$	338\$
20 499\$ à l'achat**	

La Grand Am 99 est équipée pour faire monter votre adrénaline et vous faire redécouvrir le plaisir de conduire. Et son prix ne vous fera pas monter le sang à la tête.

## DESIGN :

Nouveau design audacieux : sa qualité d'assemblage et son nouveau châssis extrêmement rigide offrent une expérience de conduite nettement supérieure

## PUISSANCE :

Moteur Twin Cam 2,4 litres de 150 chevaux avec boîte automatique 4 vitesses  
Freins antiblocage aux 4 roues

## SÉCURITÉ :

Traction asservie améliorée  
Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager  
Dispositif antivol PASSLock  
Suspension indépendante aux 4 roues

## VALEUR PLUS :

Verrouillage des portes électrique  
Radiocassette AM/FM stéréo  
Volant inclinable  
Climatiseur  
Siège arrière divisé à dossier rabattable  
Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour enfants  
... et plus.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réserves aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité d'au plus 400\$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. \*\* Préparation incluse. Transport et taxes en sus. (Une commande (ou échange) de véhicule peut être reprise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)

PONTIAC  
BUICK  
GMC



338\$ /mois  
Location de 36 mois  
0\$ comptant

La nouvelle Grand Am.  
LA PASSION DE CONDUIRE

## LE QUÉBEC LE CANADA

SOMMET D'OTTAWA

## Bouchard en sera

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

QUÉBEC — Lucien Bouchard se rendra, demain, à Ottawa, pour pouvoir encaisser l'argent fédéral à réinjecter en santé. Mais il n'a toujours pas l'intention de céder au gouvernement Chrétien un droit de regard pour des fonds destinés à un secteur relevant de la juridiction des provinces.

C'est la position que le premier ministre du Québec entend défendre à la conférence fédérale-provinciale convoquée par le chef du gouvernement canadien, Jean Chrétien.

Hier, M. Bouchard a accepté l'invitation lancée par M. Chrétien. Ce dernier, insatisfait des lenteurs dans les négociations avec les provinces sur les dossiers de la santé et de l'union sociale, a décidé de convoquer directement les dix premiers ministres provinciaux.

«Oui, nous allons à Ottawa», a confirmé l'attachée de presse de Lucien Bouchard, Christiane Miville-Deschesnes a laissé entendre que, pour l'instant, les principes sont la principale chose à défendre, Québec ignorant les sommes véritables à l'enjeu. Les montants seront cependant substantiels. Une rumeur persistante veut qu'Ottawa se serve de ses premiers surplus budgétaires, à dévaler en février, pour remettre 1 milliard \$ dans le domaine de la santé, là où il a coupé 6,2 milliards \$, depuis 1994, aux provinces.

Si tel est le cas, cela pourrait signifier un transfert pouvant atteindre 250 millions \$ pour le Québec. À titre de comparaison, le gouvernement Bouchard a voté un budget spécial de dé-

pannage de 15 millions \$ pour dénouer la crise dans les salles d'urgence des hôpitaux.

«Nous n'avons aucune idée (des montants à percevoir), a expliqué M<sup>me</sup> Miville-Deschesnes. Ce que nous voulons, c'est de rétablir les transferts sociaux canadiens, selon l'entente de Saskatoon.»

Cet accord a été signé par les dirigeants des provinces et des territoires. Tous se sont entendus pour exiger que le fédéral rétablisse le financement en santé et Québec a insisté sur le fait qu'il effectuait un compromis en promettant au fédéral de réserver tout l'argent reçu au domaine visé par Ottawa.

Toute initiative du gouvernement fédéral doit se faire «dans le respect des compétences de chacune des provinces, a réitéré la porte-parole de M. Bouchard. La santé et l'éducation sont des secteurs de compétence provinciale.»

Si Ottawa veut proposer un programme dans ces domaines, Québec maintient qu'il doit toujours disposer d'un droit de retrait, avec compensation financière. Pour ce qui est des fonds en santé, Québec a déjà fait savoir qu'il s'oppose à l'idée de devoir rendre des comptes au fédéral, ou encore de répondre à des normes édictées par lui.

La semaine dernière, à une rencontre des ministres responsables de la question, Québec avait craint que les autres gouvernements provinciaux ne le lâchent. Si la réunion a abouti à un cul-de-sac avec Ottawa, elle a rassuré Lucien Bouchard. «À Victoria (en C.-B.), il n'y a pas eu de bris du consensus de Saskatoon, a repris l'attachée de presse. Nous sommes toujours là-dessus.»

## Charest doute de sa bonne foi

MONTREAL (PC) — Le chef libéral Jean Charest dit savoir d'avance que Lucien Bouchard ne signera aucune entente avec le gouvernement fédéral sur l'union sociale.

Le chef de l'Opposition officielle à Québec a fait ces commentaires hier midi, dans le cadre de la réunion des députés de son parti, à Montréal, pour préparer la rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale.

M. Charest venait d'apprendre que le premier ministre du Canada Jean Chrétien avait convoqué les premiers ministres des provinces, jeudi prochain à Ottawa, afin de discuter du projet d'union sociale et du financement de la santé.

Avant même de savoir officiellement si le premier ministre du Québec Lucien Bouchard accepterait de se rendre à cette rencontre, M. Charest a indiqué qu'il prévoyait que M. Bouchard refuserait de signer quoi que ce soit, qu'il convoquerait à la fin une conférence de presse pour se déclarer scandalisé, «humilié», annonçant qu'il ne signerait donc rien.

«On s'attend à rien de la part du premier ministre du Québec», a prêté le chef de l'Opposition officielle à Québec. «Le script», dit-il, est écrit d'avance pour refuser de s'entendre avec le gouvernement fédéral. En anglais, M. Charest a même affirmé qu'il s'attendait à ce que M. Bouchard ne signe rien, même s'il y avait des progrès pour le Québec.

Néanmoins, comme il l'avait fait la semaine dernière, M. Charest a demandé au gouvernement fédéral de respecter la compétence des provin-



Le chef libéral Jean Charest.

ces en matière de santé, refusant qu'il rende conditionnel le versement des transferts fédéraux en santé.

Il ne s'objecte cependant pas à ce que les provinces puissent «partager de l'information» pour comparer leur système de santé, mais refuse que ce système soit lié au versement des fonds fédéraux pour la santé.

Le pouvoir fédéral de dépenser, dit-il, doit être balisé.

Bien qu'aucun texte officiel ne soit sur la table concernant l'union sociale, M. Charest affirme que des progrès ont été réalisés à ce chapitre et qu'il y a matière à faire des progrès et à faire avancer les intérêts du Québec», lors de ces discussions.

Par ailleurs, le chef du Parti libéral du Québec a nié qu'il ait été «consulté» par le gouvernement de Jean Chrétien sur le projet d'union sociale, bien qu'il ait eu des contacts «avec des gens qui sont partie prenante aux décisions».

## Un avis de décès qui fait réfléchir

L'avis de décès de Carmélita Trachy, paru lundi dans certains quotidiens, ressemblait aux autres avis publiés dans ces rubriques. À l'exception d'un paragraphe, qui en a fait sursauter plus d'un... «Au lieu d'envoyer des fleurs, S.V.P., faites parvenir une lettre au ministre de la Santé demandant d'améliorer rapidement nos services de santé afin qu'aucune autre personne ayant payé des taxes pendant 93 ans doive passer deux jours sur une civière dans un corridor à l'urgence, sans intimité et sans digni-

té!» «On a eu énormément de réactions», confie Errol Trachy, le neveu de la dame décédée jeudi à l'hôpital Royal-Victoria, à Montréal. Des journaux ont même refusé de publier l'avis, jugeant celui-ci «trop politique et controversé». Pourtant, celui-ci dit ne pas avoir voulu en faire un geste politique et médiatique. Il a simplement voulu dénoncer une situation que la société semble tolérer. Personne ne devrait être confiné dans un corridor d'hôpital lorsqu'il est hospitalisé, dénonce Errol Trachy. Sa tante a quand même reçu les soins requis pour son état pendant les heures où elle a attendu à l'urgence et les deux jours où elle est restée dans le corridor pendant son hospitalisation. N'empêche, dit-il. (PC)

RÉSEAU DE LA SANTÉ

## Encore 1000 employés au salaire garanti, mais sans emploi

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

QUÉBEC — Dans le réseau de la santé et des services sociaux, un peu plus d'un millier de travailleurs n'ont pas d'emploi, restent à la maison, mais demeurent sur la liste de paie de l'État.

«Malgré les 16 000 départs à la retraite survenus en 1997 et l'ouverture de 9000 à 10 000 postes par les établissements, il reste encore 1100 personnes sécuritaires», a affirmé, hier, le responsable de la négociation pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, Pierre Gingras. Avant l'entrée en vigueur du Programme de départs volontaires, on en comptait 5000, selon le ministère.

Dans le dépôt de ses demandes transmises, hier, aux syndicats, le comité patronal de négociations du secteur de la santé veut régler, une fois pour toutes, ce problème qui fait en sorte que des personnes ont un salaire garanti mais pas d'emploi dans le réseau. «Il faut assouplir les règles de remplacement et d'utilisation du personnel. Écoutez, le ministère paie ces personnes et on devrait être capable de les utiliser à 100%», a insisté M. Gingras.

Ainsi, la partie patronale réclame plus de souplesse à l'intérieur de la prochaine convention collective afin de permettre aux personnes sécuritaires de pouvoir passer plus aisément d'un secteur d'activités à un autre. «Quand les gens ont les qualifications requises, ils pourraient être affectés à d'autres tâches». Le gouvernement veut aussi élargir de 50 à 150 kms l'aire de remplacement d'un employé que l'on n'aurait pas à re-

caser dans le réseau à l'intérieur d'un délai de 12 mois.

Pour Louis Roy, président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), les établissements auraient pu régler en un tour de main le cas des personnes sécuritaires s'ils avaient affiché les postes occupés actuellement par des gens inscrits sur les listes de rappel. «Les établissements ont préféré maintenir 1100 personnes dans l'incertitude afin de pouvoir justifier les assouplissements tous azimuts à la convention collective qu'ils réclament aujourd'hui. Il nous sert une bonne vieille tactique de négociation».

Pour Pierre Gingras, le grand enjeu des prochaines négociations dans la santé sera de favoriser les mouvements de main-d'oeuvre entre les établissements.

Outre les propositions pour régler la situation des personnes sécuritaires, le ministère souhaiterait faire un bon ménage parmi les 340 titres d'emploi qui existent actuellement dans le réseau de la santé et qui sont un frein, selon M. Gingras, à la mobilité et à la polyvalence du personnel.

On veut aussi combattre le phénomène de la «multi-acréditation», une conséquence des fusions d'établissements à travers le réseau. «On a assisté à une multiplication d'acréditions syndicales qui représentent les mêmes titres d'emploi. Ça devient ni plus ni moins que des barrières aux mouvements de main-d'oeuvre entre les établissements», souligne le responsable de la négociation en soulignant que des propositions ont été faites aux syndicats pour améliorer la gestion de l'assurance-salaire.

Les patrons veulent plus de souplesse pour leur utilisation



En conférence, hier, les représentants des associations d'employeurs du réseau de la santé et des services sociaux ont insisté sur la décentralisation des négociations entourant l'organisation du travail. De gauche à droite, Pierre Lamarche (Association des centres jeunesse), André Gendron (Association des CLSC et des CHSLD), Marie-Claire Daigneault-Bourdeau (Association des hôpitaux), Jacques Renaud (Association des centres hospitaliers et des centres d'accueil privé) et Mireille Tremblay (Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle).

Des infirmières furieuses  
Rien sur la surcharge de travail

QUÉBEC — En guise de réplique à leurs revendications rassemblées dans un cahier de 250 pages, la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec n'a reçu du Comité patronal de négociation du secteur de la santé qu'un document de...12 pages décrivant les bienfaits de la décentralisation des négociations!

Vice-présidente de la FIIQ, Lina Bonamie, était furieuse. «Pas un mot sur la problématique infirmière. Pas l'ombre d'une solution à la surcharge de travail vécue quotidiennement les infirmières. C'est comme si notre grève des heures supplémentaires du printemps dernier n'avait été qu'un coup d'épée dans l'eau».

Mme Bonamie n'est pas la seule à manifester son insatisfaction devant le peu de contenu des offres gouvernementales sur les problèmes soulevés par les syndicats, notamment en ce qui concerne les emplois et le travail précaire. «C'est un mépris total à l'égard des salariés», affirmait Claude Gén-

reux, président du Conseil provincial des affaires sociales (SCFP-FTQ).

À la CEQ, l'un des enjeux fondamentaux des négociations concerne l'ajout de personnel professionnel dans les commissions scolaires.

Depuis les cinq dernières, près de 1000 postes en orthophonie, en psycho-éducation, en psychologie et en orientation scolaire ont été abolis. On réclame l'ajout de 2000 nouveaux postes de professionnels ce qui représenterait une facture de 100 millions \$ sur trois ans. «La partie patronale n'a présenté aucune proposition visant à augmenter les effectifs», faisait remarquer Gilles Drouin, l'un des porte-parole de la Fédération des professionnelles et des professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CEQ) qui représente 5000 membres.

«L'employeur n'a rien retenu de ce que nous lui avons proposé pour corriger les problèmes de précarité des emplois», soulève pour sa part Ronald Gauthier, président du secteur

soutien-scolaire à la Fédération des employées et des employés de services publics (FEESP-CSN). M. Gauthier informe que près de la moitié de ses 22 000 membres sont des «précaires» et qu'ils ne peuvent plus supporter de telles conditions de travail.

Par ailleurs, les 75 000 enseignants de commissions scolaires ont appris une mauvaise nouvelle en cette première journée de négociations. En effet, ils devront trouver 26,8 millions \$ dans leurs conditions de travail pour compléter les compressions récurrentes de 156 millions \$ imposées, en 1997, pour réduire leur masse salariale. Selon le gouvernement, les enseignants, contrairement ses autres salariés, n'ont pas complété leur «devoir» dans l'opération de réduction des coûts de main-d'oeuvre.

«La réclamation de 26,8 millions \$ est irrécevable. Nous avons fait notre part. Le gouvernement ne doit pas revenir là-dessus», a prévenu Luc Savard, président de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CEQ).

Méga engouement  
La loterie Méga Million\$ fait un malheurFRANÇOIS SIMARD  
Le Soleil

QUÉBEC — Le petit côté loto-maniaque des Québécois a une fois de plus été mis à l'épreuve ces dernières semaines. Cette fois-ci, c'est la nouvelle loterie Méga Million\$ qui a provoqué une ruée vers les détaillants de Loto-Québec, au point où dans certains secteurs, des gens se sont retrouvés le bec à l'eau et ont même placé leur nom sur une liste d'attente dans l'espoir de pouvoir mettre la main sur un sachet à 100 \$ leur permettant de participer aux quatre tirages qui feront 50 millionnaires.

Lancée en grande pompe lors du gala Célébration 99 tenu au Capitole début janvier, cette nouvelle loterie n'a pas tardé à faire courir les acheteurs de loterie ce qui a pris les dirigeants de Loto-Québec par surprise. «C'est la première fois qu'on mettait en marché des billets à 100 \$ et nous n'avons par

prévu un tel succès», explique leur porte-parole, Jean-Pierre Roy, ajoutant que les billets à 25 \$, qui seront vendus un tirage à la fois, étaient toutefois assez faciles à trouver.

«La loterie du millénaire», telle que la décrit la société d'État, a entraîné une frénésie qui ne se voit habituellement que lors des tirages records des Loto 6/49 et Select 42.

Il faut dire que Loto-Québec avait mis le paquet pour vendre sa petite dernière, la présentant comme «l'une des plus prestigieuses loteries jamais mises en marché au Québec et qui offre la meilleure chance de devenir millionnaire.» De quoi faire rêver même les plus terre-à-terre!

Le Québec détient 175 000 des 200 000 sachets à 100 \$ disponibles au Canada. Environ 85% des billets ont déjà été acheminés chez les détaillants. Loto-Québec ne détient pas de données sur la proportion de ces billets qui avaient déjà été vendus mais la réaction des

gens permet de conclure que la très grande majorité sont écoulés. Les autres billets (environ 15%) prendront donc le chemin des détaillants beaucoup plus tôt que prévu.

Selon les explications de Jean-Pierre Roy, la distribution des billets à travers la province a été établie à partir des parts de marché obtenues avec Célébration 99. Chaque région est traitée selon sa consommation. Au Saguenay-Lac-St-Jean, région d'origine du gagnant de ce dernier tirage, les billets de Méga Million\$ obtiennent, semble-t-il, tout un succès.

Une tournée de quelques dépansures des quartiers Limoilou et Saint-Roch a permis de vérifier que de mettre la main sur les précieux billets à 100 \$ était une loterie en soi. Certains détaillants espéraient pouvoir récupérer des sachets qui n'avaient pas trouvé preneurs dans d'autres points de vente pour combler leurs clients qui avaient placé leur nom sur une liste d'attente.

## TAXES SUR LE TABAC

## Pas de hausse en vue

■ OTTAWA (PC) — Il y a peu de chances que le gouvernement fédéral augmente sous peu les taxes sur le tabac, certaines provinces craignant que cela ne déclenche une reprise de la contrebande, a déclaré mardi un fonctionnaire du ministère des Finances.

Ces commentaires ont grandement déçu les groupes anti tabac, qui croyaient que le gouvernement s'appêtait à accroître substantiellement les taxes sur le tabac, pour en combattre l'usage chez les jeunes.

Le ministre de la Santé, Allan Rock, a indiqué qu'il est favorable à une telle hausse de taxes, et le ministre québécois des Finances, Bernard Landry, s'est lui aussi déclaré en faveur d'une augmentation, le mois dernier.

## RÉSISTANCE

Le fonctionnaire du ministère des Finances, qui a accepté d'être interviewé à condition de conserver l'anonymat, a déclaré qu'Ottawa rencontre de la résistance de la part de certaines provinces de l'Est du pays qui ont harmonisé leurs taxes sur le tabac, en 1994, avec le gouvernement fédéral. Il n'a pas voulu identifier les provinces récalcitrantes.

«Le gouvernement fédéral était décidé à bouger. Mais certaines provinces ont exprimé des préoccupations au sujet de la contrebande, alors il semble peu probable qu'il y ait des mesures imminentes dans ce dossier», a-t-il affirmé.

Ottawa et les cinq provinces de l'Est ont considérablement réduit leurs taxes sur le tabac en 1994 pour combattre le trafic, mais depuis, la situation économique de cette industrie a évolué. Les prix moyens des cigarettes américaines sont maintenant plus élevés qu'au Canada.

Selon les groupes préoccupés par la santé, ces prix plus élevés ont pour effet d'éliminer l'occasion de faire de l'argent en passant du tabac en contrebande au Canada. Mais le fonctionnaire des Finances conteste cela.

Résultat d'un règlement judiciaire au montant faramineux entre des États américains et l'industrie du tabac, les manufacturiers américains de tabac ont accepté de relever substantiellement les prix de leurs produits.

Pour David Sweanor, conseiller juridique de l'Association pour les droits des non-fumeurs, les bureaucrates fédéraux ne comprennent pas le jugement américain. Rob Cunningham, de la Société canadienne du cancer, reconnaît pour sa part que le jugement américain n'affecte pas le prix des cigarettes de fabrication américaine destinées à l'exportation. Mais à son avis, cela n'est pas pertinent, puisque les fumeurs canadiens préfèrent des cigarettes de type canadien.

**Les cigarettes américaines coûtent plus cher que les canadiennes**

## Les Phénix



LE SOLEIL, MARC COUTURE

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, et celui de l'Industrie et du Commerce, Guy Julien, ont participé, hier, au lancement du concours « Les Phénix de l'environnement 1999 » qui culminera par la remise de 22 trophées le 20 mai aux plus méritants des 250 à 300 participants qui auront fait parvenir, avant le 18 mars, une description de leur projet en faveur d'un meilleur environnement. Pour faire la promotion de cet événement et en être le porte-parole, les organisateurs ont retenu les services d'un humoriste et ornithologue amateur bien connu au Québec, Pierre Verville. (PC)

## Les médecins ne sont pas impressionnés par la position du Collège

TROIS-RIVIERES (PC) — La récente position du Collège des médecins dénonçant les médecins démissionnaires dans les urgences et les menaçant de mesures disciplinaires n'a guère impressionné ces derniers.

«Enfin, que peut faire le Collège, s'insurge le D<sup>r</sup> François Parent, chef du service de l'urgence du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et lui-même démissionnaire, punir les médecins de l'urgence qui auront tenu le fort jusqu'à la dernière minute et ignorer tous les autres qui ont démissionné au cours des derniers mois? Qu'il les amène ses mesures disciplinaires. Je ne suis pas gêné de montrer mon agenda.»

Lorsqu'on lui demande de commenter la sortie du D<sup>r</sup> Yves Lamontagne, le nouveau président du Collège des médecins, le D<sup>r</sup> Parent remonte loin dans le passé pour expliquer l'exaspération, sinon le découragement des médecins face à un organisme qui n'a jamais pu solutionner leurs problèmes.

«Premièrement, la question de la disparité des salaires et de l'iniquité entre médecins, on en discute depuis plus de dix ans. Cela dit, les médecins de l'urgence du CHRTR n'ont pas démissionné dans un contexte de rémunération salariale à brève échéance. Ce n'est pas ça qui se passe. Nous sommes dans une logique où il nous apparaissait impossible de continuer à pratiquer de cette façon pendant le mois de février, d'où la fermeture de l'urgence de Sainte-Marie.»

Le médecin ajoute qu'il faut régler l'épineux problème de rémunération mais surtout, recruter de nouveaux candidats, sinon rien ne sera réglé au CHRTR.

«Nous n'avons pas démissionné sur un coup de tête. Il ne s'agit pas non plus d'une démission en bloc, comme on l'a vu à certains endroits. Chacun des dix médecins a démissionné personnellement. Certains étaient contre cette idée mais quand on leur demandait de soumettre une alternative personne n'avait quelque chose à proposer.»

## EN BREF

INFIRMIÈRE BATTUE  
Le patient accusé de voies de fait

Le patient atteint de schizophrénie paranoïde qui a sévèrement battu une infirmière du département de psychiatrie de l'Hôpital du Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie, devra comparaître aujourd'hui sous des accusations de voies de fait. La comparution se fera à l'hôpital même, a indiqué hier l'agent Pierre Rémillard, de la police de Saint-Jean. Entre-temps, les mesures de sécurité ont été resserrées à la demande du syndicat des infirmières. Un préposé aux bénéficiaires se joindra à l'équipe permanente, jour et nuit, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Après sa comparution, le patient agresseur actuellement en cellule d'isolement, devrait être envoyé à l'Institut Pinel, où une «haute sécurité» est assurée est assurée, précise le Dr Stephen Morgan, directeur des services professionnels à l'Hôpital du Haut-Richelieu. L'infirmière de 46 ans, qui a subi de multiples fractures aux côtes et à la clavicule, se trouvait toujours hier à l'unité de chirurgie, sous médication. «Elle a pris du mieux (...) Elle est moins en état de choc», indique le D<sup>r</sup> Morgan, précisant que le traumatisme psychologique a été terrible, tant pour elle que pour ses collègues de travail qui sont bouleversées. (PC)

## MAGOG

## Menace de grève des ambulanciers

Volant protester contre l'horaire de travail encore plus exigeant que veut imposer la Régie régionale de la santé, les ambulanciers menacent de ne plus donner de service dans la région de Magog, dans les Cantons de l'Est. Le 24 février prochain, si le nouvel horaire (travailler sept fois 24 heures en deux semaines) est mis en vigueur par la Régie, comme on le craint chez ces travailleurs, ça sera l'arrêt de travail, avertit Yves Dumont, président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers de l'Estrie. «La Régie veut encore économiser de l'argent sur notre dos, commente-t-il. Nous lui avons déjà suffisamment fait faire d'argent ces dernières années.» (PC)

DODGE CARAVAN / PLYMOUTH VOYAGER 1999

# «MEILLEUR ACHAT» 1999 DE LA REVUE CARGUIDE POUR LA 3<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE



(Photo à titre indicatif seulement)

## 274 \$\*

PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 470 \$.  
Avec 0 \$ de comptant initial, 375 \$\* par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

## 22 092 \$\*\*

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.

L'ENSEMBLE 26T + GKD COMPREND :

- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques
- Climatiseur • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
- Appuie-têtes aux sièges arrière
- Moteur V6 de 3,0 litres, 150 ch • Transmission automatique à quatre rapports
- Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out<sup>MC</sup> • Radio AM/FM stéréo
- Porte-bagages au toit • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Poutres de protection dans les portes • Plein d'essence\*

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



\*Taux mensuels établis d'après la description du véhicule ci-dessus. Comptant initial ou échange équivalent. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 61 200 km, au taux de 12 c le km. Rachat non requis. \*\*Transport (855 \$), immobilisation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander l'engin d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle neuf 1999.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



CHRYSLER

## OTTAWA Illégal de contrôler les chômeurs aux frontières

### Le fédéral a ainsi récupéré 55 millions \$ depuis 1996

MONTREAL (PC) — La cour fédérale a jugé illégale une méthode d'enquête utilisée depuis l'automne 1996 par le gouvernement fédéral pour pénaliser les chômeurs et les forcer à lui rembourser des millions de dollars.

Le ministère du Développement des ressources humaines utilise la méthode du couplage d'informations pour comparer ses propres fichiers de bénéficiaires de l'assurance-emploi avec les données recueillies aux frontières par Douanes Canada afin d'épingler des chômeurs qui s'absentent du pays tout en continuant de recevoir des prestations.

En deux ans, soit de septembre 1996 à août 1998, le gouvernement fédéral a récupéré grâce à cette méthode d'enquête 55 millions \$ de la part de quelque 83 700 chômeurs pris en défaut et imposé environ 40 700 amendes qui lui ont

rapporté 10 millions \$ supplémentaires. Dans son jugement, rendu vendredi, le juge Danièle Tremblay-Lamer conclut que ni la Loi sur la protection de la vie privée, ni la Loi sur les douanes n'autorisent le ministère du Revenu (responsable des douanes) à transmettre au ministère du Développement des ressources humaines les informations personnelles qu'il recueille aux frontières.

#### EN APPEL

Selon Julien Delisle, principal adjoint au Commissaire à la vie privée du Canada, on doit s'attendre à ce que le jugement soit porté en appel. Si c'est le cas, le commissaire, Bruce Phillips, pourrait demander au ministre responsable, Pierre Pettigrew, de cesser d'utiliser cette méthode d'enquête jusqu'à ce que sa légalité soit démontrée.

## Une coalition de députés appuie le « concept » des couples de même sexe

JULES RICHER  
Presse canadienne

OTTAWA — Des députés de quatre des cinq partis des Communes ont uni leur voix hier pour appuyer un projet de loi sur la reconnaissance des droits des conjoints de même sexe.

Débat en Chambre, le projet de loi n'a pas pu passer l'étape du vote en deuxième lecture. Toutefois, l'initiateur du projet considère comme une victoire le fait, pour la première fois, d'avoir pu réunir autant de députés provenant de formations différentes pour appuyer cette cause.

Selon le député bloquiste Réal Ménard, qui a par le passé ouvertement admis son homosexualité, il était important hier de faire passer le message suivant: Ottawa ne doit pas procéder à la pièce, comme il le fait actuellement, en modifiant les lois une par une pour reconnaître les droits des conjoints de même sexe.

« Si on fonctionne à la pièce, cela va prendre 15 ou 20 ans pour obtenir la reconnaissance des conjoints de même sexe », a expliqué le député. Le projet de loi de M. Ménard prévoyait que toutes les lois fédérales seraient modifiées pour tenir compte de ce fait de société. Il évalue qu'environ 70 lois auraient dû



Svend Robinson (NPD), Réal Ménard (Bloc) et Diane St-Jacques (PC), hier.

ainsi être amendées. M. Ménard était appuyé par Svend Robinson, du NPD, qui agissait au nom de son parti, ainsi que la députée conservatrice Diane St-Jacques et le libéral Bill Graham. M. Robinson était le seul à avoir obtenu l'appui de sa formation tandis que les trois autres faisaient la démarche en leur nom personnel.

Il a été impossible à M. Ménard d'obtenir l'appui de qui que ce soit au Parti réformiste.

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral s'est fait montrer la voie par de nombreuses décisions des tribunaux favorables aux droits des

couples de même sexe, a commenté M. Ménard. Les entreprises privées ont également montré l'exemple en offrant des avantages sociaux aux couples de même sexe.

« Il n'est pas question ici d'amorcer un débat sur la redéfinition de la famille, mais de traiter tous les couples de manière équitable », a-t-il affirmé.

Pour sa part, le député Robinson a rappelé qu'il est crucial de reconnaître ces couples pour des raisons avant tout humaines. Souvent, les personnes dont leur conjoint de même sexe décède se retrouvent dans des situations pénibles.

## Les régions se sentent flouées

OTTAWA (PC) — Au terme d'une tournée du Québec, deux députés du Bloc québécois soutiennent que le nouveau régime de l'assurance-emploi a fait souffler un vent de misère sur les régions dépendantes des ressources naturelles.

De l'avis du député Paul Crête, Ottawa a rompu le pacte social qu'il avait conclu avec les régions. « Le fédéral avait accepté de fournir un revenu d'appoint aux travailleurs en retour de la production de matières premières. Aujourd'hui, ce pacte social est brisé », a-t-il affirmé, hier, en faisant le bilan de la tournée. L'effet stabilisateur des paiements d'assurance-chômage a disparu et la misère s'est installée, constate M. Crête.

#### LA COLÈRE GRONDE

Résultat: une colère profonde gronde chez des gens qui se sentent floués. « Ils ont très bien compris que le gouvernement fédéral a accumulé des surplus avec l'assurance-emploi et a étranglé les régions », a souligné pour sa part la députée Christiane Gagnon.

La tournée d'une semaine des deux députés les a menés à la mi-janvier dans neuf régions du Québec. Ils estiment avoir rencontré une centaine de personnes.

Selon eux, les modifications au régime ont fait perdre de 20 à 30 millions \$ par année à l'économie de chacune des circonscriptions fédérales du Québec. Cette réduction de l'apport économique n'a pas seulement fait mal aux chômeurs, elle s'est également répétée sur les commerces et les entreprises de services.

## EX-HOTEL DE CHRÉTIEN

### Duhaime a reçu 190 000 \$

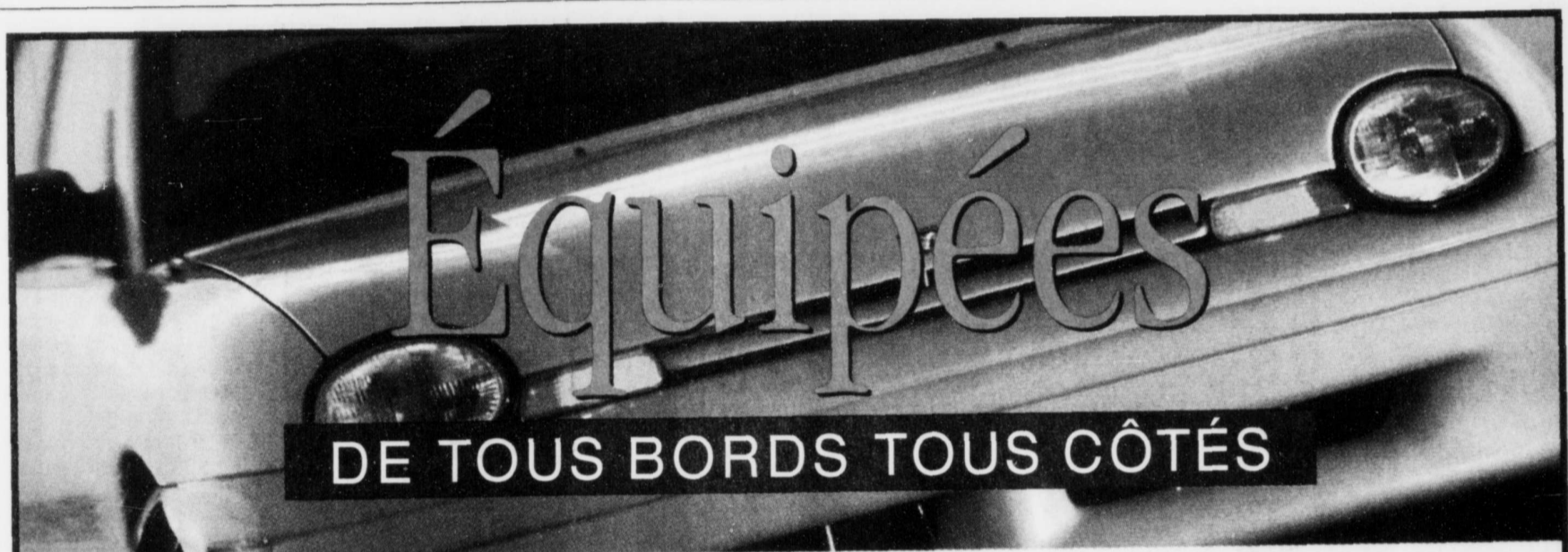
TORONTO (PC) — Yvon Duhaime, cet homme d'affaires québécois qui a acheté un hôtel non rentable du premier ministre Jean Chrétien et de ses associés en 1993, a obtenu cinq subventions du gouvernement fédéral pour la création d'emplois en 1997-98.

Le montant de ces subventions totalise près de 190 000 \$, rapportait hier le quotidien *National Post*, dans une dépêche d'Ottawa.

Ces subventions s'ajoutent aux 665 000 \$ en prêts fédéraux qui lui ont été accordés en 1997 pour l'agrandissement de l'hôtel, situé dans la circonscription électorale de M. Chrétien. Le *National Post* a obtenu lundi les documents révélant l'octroi de ces subventions. Le Parti réformiste en avait également obtenu copie en août 1998, sur la base de la Loi d'accès à l'information.

Les documents du ministère du Développement des ressources humaines indiquent que M. Duhaime a touché 188 799 \$ en subventions à la création d'emplois. M. Chrétien a quitté la Chambre, lundi, en refusant de répondre aux questions sur ses relations avec M. Duhaime, qui s'est aussi refusé à tout commentaire.

Les deux hommes ont déjà affirmé auparavant qu'il n'y avait aucun lien entre les prêts de 665 000 \$ et l'entente sur l'acquisition de l'hôtel.



Deux sacs gonflables  
Banquette arrière à dossier séparé rabattable  
Volant inclinable  
Aileron arrière  
Capot sport  
Moteur de 2,0 litres, DACT, 150 ch  
Commande intérieure d'ouverture du coffre  
Transmission manuelle à 5 rapports  
Suspension indépendante aux 4 roues  
Roues 14 po en fonte d'aluminium  
Radio-cassette AM/FM stéréo avec commandes pour changeur de CD  
Poutres de protection dans les portes  
Console au plancher avec accoudoir  
Plein d'essence\*

### Neon Ex 2 portes 1999 - Ensemble 23N\*

TAUX DE FINANCEMENT DE **1,9%** JUSQU'À 60 MOIS OU **192\$** PAR MOIS

\*\* Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2650\$. Avec 0\$ de comptant initial, 267\$\*\* par mois. Aucun dépôt de sécurité.

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

Programme d'aide pour handicapés physiques  
\*Tous les détails chez le concessionnaire

Deux sacs gonflables  
Banquette arrière à dossier séparé rabattable  
Volant inclinable  
Climatiseur  
Moteur de 2,0 litres, 16 soupapes, 132 ch  
Commande intérieure d'ouverture du coffre  
Transmission automatique  
Suspension indépendante aux 4 roues  
Radio-cassette AM/FM stéréo avec commandes pour changeur de CD  
Poutres de protection dans les portes  
Console au plancher avec accoudoir  
Plein d'essence\*

### Neon 4 portes 1999 - Ensemble 22D\*\*

TAUX DE FINANCEMENT DE **1,9%** JUSQU'À 60 MOIS OU **209\$** PAR MOIS

\*\* Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2650\$. Avec 0\$ de comptant initial, 285\$\*\* par mois. Aucun dépôt de sécurité.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

## Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



Taux de financement de 1,9% jusqu'à 60 mois offert à l'achat de tout modèle Neon 1999. Le financement exclut l'immatriculation et les assurances. \*\*Taux mensuels établis d'après la description des véhicules ci-dessus et calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 1,9%. Comptant initial ou échange équivalent. Aucun dépôt de sécurité requis. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le premier versement sera majoré. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 61 200 km, au taux de 12 c le km. Rachat non requis. † Le concessionnaire peut avoir à commander. ‡ Jusqu'à épuisement des stocks. † Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle neuf 1999. ‡ Cette offre s'applique aux diplômés de cégep et d'université 1998, 1997 et 1996. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Photos à titre indicatif seulement.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

# Quand le prix est petit, les souris dansent.



## Sympatico présente ses nouveaux petits prix.

Bell vous offre Internet pour une chanson et pour moins encore si vous êtes abonné à *Simplitel*<sup>MC</sup>. Profitez-en d'ici le 31 mars et vous obtiendrez gratuitement le cédérom de démarrage Sympatico, plus 50 heures de navigation sans frais le premier mois.

Composez le 1 877 SOURIS BELL ou tapez [www.bell.sympatico.ca](http://www.bell.sympatico.ca)

Forfaits mensuels	<b>10 heures</b> 9,95\$ par mois	<b>60 heures</b> 15,95\$ par mois	<b>200 heures</b> 24,95\$ par mois
Forfaits mensuels avec <i>Simplitel</i> *	<b>15 heures</b> 9,95\$ par mois	<b>100 heures</b> 15,95\$ par mois	<b>250 heures</b> 24,95\$ par mois

Chaque heure de navigation supplémentaire coûte 1\$. \*Prix valides jusqu'au 31 janvier 2000.

Offert là où la technologie le permet. Sympatico est une marque de commerce de Société en commandite Médialinx Interactif. Le service Sympatico est offert par Les Communications évoluées Bell (1998) inc. L'offre de cédérom se poursuit jusqu'au 31 mars ou jusqu'à épuisement des stocks et est valable seulement sur le territoire de Bell.



Communiquez comme personne

# Une chasse aux oies printanière

■ MONTRÉAL (PC) — Environnement Canada se propose de rompre avec une vieille tradition en amorçant le processus réglementaire qui devrait déboucher sur une première chasse printanière à la grande oie des neiges, une initiative mise en place d'urgence afin de sauver ce cheptel des conséquences de la surpopulation.

La gravité de la situation est telle que les gouvernements canadien, américain et mexicain ont décidé de déroger au traité nord-américain sur les oiseaux migrateurs afin d'autoriser cette récolte printanière en permettant des méthodes jusqu'ici interdites, comme l'appâtage et l'utilisation d'enregistrements des oiseaux eux-mêmes.

La limite de prises quotidiennes passera ainsi, si le règlement en consultation est approuvé, de 12 à 20 oies par jour et la limite de possession, de 36 à 60 oies par permis.

Selon les conclusions du comité d'experts tripartite remises récemment à Environnement Canada, « il existe présentement un sérieux problème de surpopulation de la grande oie des neiges: cette surabondance pourrait menacer l'intégrité de ses habitats ainsi que celle des autres communautés biologiques qui les partagent à moins que des mesures immédiates soient prises pour freiner cette expansion démographique. »

En 1965, on dénombrait tout juste 50 000 grandes oies des neiges dans le corridor migratoire qui passe par le Québec. Le troupeau en compte plus de 800 000 et atteindra un million l'an prochain. Avec un taux d'augmentation de 9% par année, il doublera d'ici 2008, précisait hier Paul Milot, d'Environnement Canada.

Les chasseurs québécois récoltaient dans les années 70-85 quelque 50 000 des 70 000 oies annuellement abattues sur le parcours migratoire de cette espèce. Cela correspondait à environ 24% du troupeau, ce qui était comblé aussitôt par la reproduction annuelle.

Mais la mauvaise image qu'on fait maintenant aux chasseurs, le désintéressement des jeunes pour cette activité présentée par les animalistes comme immorale et l'augmentation des formalités administratives fédérales régissant l'acquisition des armes à feu ont réduit en 25 ans de



Un sérieux problème de surpopulation affecte la colonie des grandes oies des neiges, menaçant sa survie.

moitié le nombre de « sauvagins » au Québec. Cela explique que la récolte annuelle des oies se situe désormais à 12% plutôt qu'à 24%, ce qui a provoqué une hausse exponentielle de la population d'oies blanches.

Environnement Canada propose donc d'ajouter une chasse printanière à la chasse d'automne, qui se déroulerait aux champs entre le 15 avril et le 30 mai dans le corridor fluvial.

## COLS BLEUS DE MONTRÉAL

# Un débrayage qui tombe mal

MONTRÉAL (PC) — Sous le couvert d'un appui aux collègues de l'Office municipal d'habitation (OMHM) en grève depuis six mois, les cols bleus de la Ville de Montréal ont déclenché hier matin un arrêt de travail illégal, occasionnant du coup une situation particulièrement difficile pour les automobilistes et les piétons aux prises avec la pluie verglaçante.

Selon la version officielle, les cols bleus ont été conviés à prendre le petit-déjeuner pour dénoncer la lenteur des négociations à l'OMHM. « C'était une activité prévue depuis deux semaines. On avait 72 autobus qui étaient à 6h dans les clos (de voirie) pour être au déjeuner-causerie à 7h. La Ville avait été prévenue la veille à cinq heures moins quart. Et on était conscient que c'était sans solde », a prétendu le chef syndical Jean Lapierre.

L'administration montréalaise a décidé de sortir l'arsenal lourd pour faire comprendre son message aux syndiqués. Le président du comité exécutif, Jean Fortier, a joué la carte de la fermeté en conférence de presse.

Mais le syndicat estime avoir rapidement changé son fusil d'épaule devant la gravité de la situation. De fait, à 7h, il y avait 42 épandeuves dans les rues. Une heure plus tard, on en dénombrait 64, et 10 de plus à 9h.

Le verglas a causé près de 500 accidents et sorties de routes, une congestion monstre et une heure de pointe infernale, hier. En tout, selon Environnement Canada, il en est tombé cinq millimètres,

à Dorval. Dans son bilan de fin d'avant-midi, hier, la Sûreté du Québec avait recensé pas moins de 200 sorties de routes et 125 accidents matériels. Plusieurs vols ont par ailleurs été annulés ou retardés de plusieurs heures à l'aéroport de Dorval.

Pour sa part, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a connu l'une des plus sombres journées de son histoire alors que 80% de son réseau a été complètement immobilisé pendant près de trois heures. Du jamais vu.

La directrice des communications de la STCUM, Odile Paradis, a indiqué que les conditions routières sont devenues tellement dangereuses qu'un mot d'ordre a été lancé aux chauffeurs pour qu'ils immobilisent leur véhicule s'ils le jugeaient nécessaire. Quelque 1080 des 1350 autobus en service se sont alors immobilisés, de 7h45 à 11 heures.



Montréal a pris des allures de patinoire, hier.

### EN BREF

#### Recours collectif contre la STCUM

Un étudiant en criminologie, François Dumoulin, vient de déposer en cour supérieure un recours collectif contre la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) qui, entre le 5 et le 15 janvier, avait dû retirer ses autobus à plancher bas à cause de problèmes de décélération. Ce faisant, M. Dumoulin espère représenter les 150 000 usagers potentiellement lésés par le retrait des 360 autobus et la détérioration subséquente du service. La somme exigée à la STCUM: 66\$, pour M. Dumoulin, et pour chacun des autres usagers. Son avocat, M<sup>e</sup> Paul Unterberg, estime à 340 000 le nombre habituel de détenteurs du laissez-passer mensuel de la STCUM. « De ce nombre, 40% utilisent l'autobus, ce qui nous incite donc à croire que 150 000 usagers pourraient potentiellement faire partie de notre recours collectif. » (PC)

#### Enquête réclamée sur des agissements de la GRC

Les partis d'opposition fédéraux exercent des pressions sur le Solliciteur général, Lawrence MacAulay, pour qu'il fasse enquête sur le comportement « douteux » de la Gendarmerie royale du Canada, dans l'affaire du hangar que celle-ci a fait sauter près d'un puits de gaz, en Alberta. « Nous n'approuvons aucunement ce genre d'activités, a dit le chef réformiste Preston Manning, selon une dépêche du *Edmonton Journal*. Le critique conservateur en matière de justice, Peter MacKay, estime, lui, que les Canadiens ont raison de s'inquiéter quand leur police nationale commet ce qui aurait été un acte criminel s'il avait été perpétré par un simple citoyen. La GRC a déjà, par le passé, eu recours à des mesures extrêmes pour mener à bien des opérations destinées à piéger des criminels, a dit M. MacKay, selon qui il s'agit d'une tactique plus que douteuse. » (PC)

# Déjouez les prévisions météorologiques.

## Le BLAZER de Chevrolet « Édition spéciale »

### Contrôlez les éléments.

Boîte de transfert à commande électrique passant de 2 à 4 roues motrices, portes, vitres et miroirs à commande électrique.

### Une force de la nature.

Moteur Vortec V6 4300 de 190 chevaux, boîte automatique 4 vitesses.

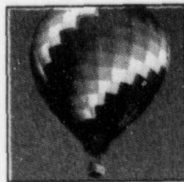
En cas de turbulence. Suspension tout-terrain et pont autobloquant.



Climat tempéré. Climatiseur.

Comme sur un nuage. Volant inclinable, régulateur de vitesse et tableau de bord « Édition spéciale ».

Anticyclones. Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager et freins antiblochage aux 4 roues.

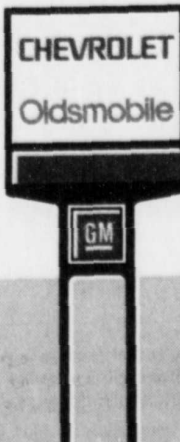


Comptant	Mensualité
0 \$	398 \$
1 500 \$	358 \$
3 499 \$	298 \$

Beau temps, mauvais temps, avec le Blazer, vous êtes certains d'arriver à bon port. Et, avec ses multiples équipements de série, vous avez tout ce qu'il vous faut pour faire face aux intempéries.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)

**298 \$** /mois\*  
location 36 mois



Le Blazer. Connu pour en prendre. Reconnu pour en donner.

## EN BREF

60 centres à la  
petite enfance

Une soixantaine de garderies privées seront prochainement converties en centres à la petite enfance à travers le Québec, faisant ainsi croître le réseau mis en place dans le cadre de la politique familiale. En conférence de presse hier dans une garderie de Saint-Basile-le-Grand, la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance Nicole Léger a fait le point sur le développement des services de garde au Québec. En juin 1997, le gouvernement s'était engagé à transformer les garderies privées qui le désiraient en centres à la petite enfance (à but non lucratif et gérés majoritairement par les parents). Depuis, 120 d'entre elles avaient signé une entente avec le gouvernement, prévoyant leur conversion. La ministre Léger a donc annoncé, hier, que 59 de ces 120 « étaient prêtes à faire le saut » et adhèreraient prochainement au réseau des centres à la petite enfance. La transformation veut que le conseil d'administration, formé majoritairement de parents, se porte acquéreur de la garderie privée. Une subvention du gouvernement couvrira une partie du prix de vente et le reste sera financé par un prêt hypothécaire. (PC)

## SOMMET DE LA NORDICITÉ

Pas question de moins déneiger  
Le Québec entend poursuivre ses effortsGUY BENJAMIN  
*Le Soleil*

QUÉBEC — Au Québec, champion du déneigement, les accidents en période hivernale ont un impact de 1,2 milliard \$, tandis que 840 millions \$ sont dépensés pour l'entretien des routes et des rues.

« Les clients en demandent beaucoup et il faut leur donner le maximum. Non, on ne déneige pas trop au Québec », lance M. Luc Crépeault, directeur général de Québec et de l'Est, au ministère des Transports. Bonne nouvelle pour les automobilistes d'ici, le Québec n'a aucunement l'intention d'adopter la méthode suédoise.

C'est plutôt le contraire qui est en train de se produire a-t-on pu constater lors de la première journée du Sommet de la nordicité. Des représentants de plusieurs pays sont venus expliquer leur façon de faire sur les routes en période hivernale.

Citée en exemple il n'y a pas longtemps encore, la Suède revient à la bonne vieille méthode de déneigement avec l'objectif de garder la route sur l'asphalte. Au grand dam des écologistes, l'épandage du sel est revenu à la



Reconnu comme le père de la nordicité, Louis-Edmond Hamelin suit avec intérêt la tenue du premier Sommet de la nordicité, au centre des congrès de Québec.

mode, précise M. Rolf Johansson, de la Swedish National Road Administration. Par mesure d'économie, la Suède a tenté dans les régions un peu plus éloignées de laisser les routes sur la neige et de ne pas y étendre de sel.

Pas question de créer des citoyens de deuxième zone, commente M. Crépeault, qui reconnaît que les automo-

bilistes québécois sont très exigeants. Ce qui explique pourquoi tous les efforts doivent être faits pour bien entretenir une route, que 500 autos par jour y circulent ou 160 000. L'exigence des Québécois, M. Crépeault l'explique par les taxes et impôts élevés. « Les gens en veulent pour leur argent et ont la patience à fleur de peau ».

L'inégalité dans l'entretien des routes serait un piège, croit le porte-parole du ministère des Transports. Le conducteur qui se déplace d'une région urbaine vers une région rurale ne changera pas d'habitude de conduite en cours de route.

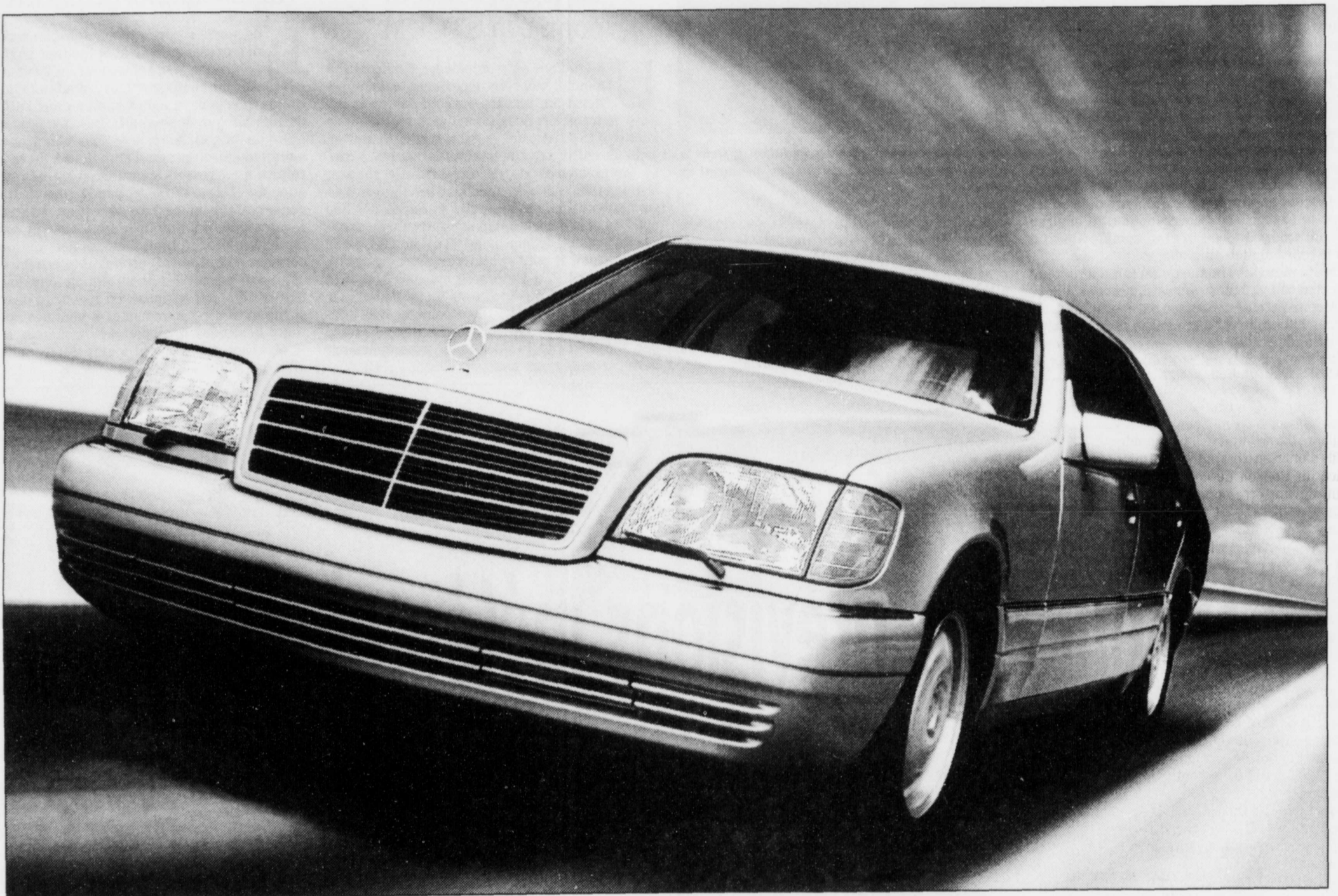
Quant à l'épandage d'abrasif et ses effets sur l'environnement, M. Crépeault se dit sensibilisé à la question, mais...

« Allez donc parler d'environnement à quelqu'un qui vient de perdre un proche sur une route glissante », lance-t-il.

Les coûts sociaux entraînés par les accidents en hiver est un autre élément qui joue en faveur du déneigement le plus efficace possible. « Il est faux de croire que l'hiver, c'est uniquement de la tôle froissée » lance M. Crépeault. En tenant compte du nombre de kilomètres parcourus, la route est aussi mortelle en hiver qu'en été, selon des statistiques compilées de 1992 à 1997.

En chiffres absolus, 58% des décès sur la route surviennent en été, contre 42% l'hiver. En hiver, le nombre de kilomètres parcourus chute de 28%. Ainsi, un facteur corrigé par kilomètre permet d'établir que 50,7% des accidents avec décès et blessés surviennent en été, contre 49,3% en hiver. La tôle se froisse plus souvent en hiver. L'hiver est responsable de 63,1% des accidents avec dommages matériels.

Le meilleur entretien possible des routes ne suffit pas à lui seul à réduire le triste bilan routier. Des habitudes de conduite adaptées à l'hiver, des véhicules en bon état mécanique avec les bons pneus sont d'autres éléments essentiels à la sécurité.



En vouloir une, n'a rien d'étonnant.  
Ce qui est étonnant,  
c'est de pouvoir se l'offrir.

Les plus belles automobiles au monde. À partir de 924 \$ par mois seulement.

► **LA CLASSE S.** Avez-vous jamais pensé que conduire une Mercedes de Classe S puisse être à votre portée? En tant qu'étalon en matière d'excellence automobile, la Classe S offre aux connaisseurs un extraordinaire éventail de caractéristiques où s'équilibrent puissance et grâce, sécurité et innovation.

Le résultat? Incontestablement les plus belles automobiles au monde.

► Pour un essai routier, composez le 1 800 387-0100 afin de connaître l'adresse du concessionnaire Mercedes-Benz le plus proche. Ou visitez tout simplement notre site Web à [www.mercedes-benz.ca](http://www.mercedes-benz.ca).



Mercedes-Benz

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada Inc. Chiffres basés sur un bail de 36 mois à faible kilométrage, avec valeur de reprise fixe, pour une S320 1999 neuve à empattement standard, un taux d'intérêt annuel de 5,9% et un coût d'acquisition de 73 800 \$. À la signature du bail, le client s'engage à verser un acompte de 10 000 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 924 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'enregistrement et d'immatriculation. Le client accepte de faire 36 versements égaux de 924 \$, plus taxes, représentant un total de 33 264 \$ plus les frais d'enregistrement et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparations sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 54 000 kilomètres, au coût de 20 ¢ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usure et d'utilisation. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation courants et les coûts entraînés au-delà de la normale.] Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 51 591 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès du concessionnaire. ©Mercedes-Benz Canada Inc., 1999, Toronto, Ont. La compagnie DaimlerChrysler.

LE QUÉBEC LE CANADA

### Lorraine Pagé subira son procès les 29 et 30 avril

MONTRÉAL (PC) — La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, âgée de 52 ans, subira son procès pour vol à l'étalage les 29 et 30 avril.

C'est ce qui a été décidé hier à la cour municipale de Montréal.

Par l'intermédiaire de son avocat, M<sup>me</sup> Pagé a demandé à la cour de bien vouloir devancer la tenue de son procès si d'autres dates plus rapprochées devenaient disponibles. La cour a promis de faire diligence.

Le geste reproché à la syndicaliste, le vol d'une paire de gants, se serait produit le 10 décembre dans un magasin La Baie, de Place Versailles, dans l'est de Montréal. Peu après, les journaux en faisaient leur manchette.

Après s'être réfugiée dans le mutisme durant quelques jours, M<sup>me</sup> Pagé avait tenu une conférence de presse, encadrée de dirigeants de la CEQ, pour dire qu'elle avait bien l'intention de demeurer à son poste dans l'intervalle.

A cette occasion, M<sup>me</sup> Pagé avait pleuré en évoquant les répercussions de cette histoire sur sa famille immédiate, ses filles, frères et soeurs.

### Tolérance zéro envers les conducteurs en état d'ébriété

#### Des députés réclament des peines plus lourdes pour les chauffards ivres

OTTAWA (PC) — Des députés de l'Opposition à la Chambre des communes veulent que le Canada affiche une «tolérance zéro» envers les conducteurs en état d'ébriété.

Des députés réformistes, néodémocrates et conservateurs souhaitent que la Chambre des communes fasse en sorte d'imposer des peines beaucoup plus lourdes aux conducteurs ivres.

Le député réformiste Dick Harris se dit favorable à l'emprisonnement automatique pour tout conducteur surpris en état d'ébriété, même s'il s'agit d'une première offense.

M. Harris dit avoir l'appui de députés libéraux et bloquistes, même si aucun député de ces formations ne participait hier à la conférence de presse.

Le comité des Communes sur la justice s'apprête à revoir l'ensemble des lois relatives à la conduite en état d'ébriété.

#### RECOMMANDATIONS

Ce comité tiendra des audiences à Ottawa et formulera des recommandations à la ministre de la Justice, Anne McLellan.

La députée conservatrice Elsie Wayne a raconté, la voix brisée par l'émotion, comment sa mère s'est retrouvée handicapée, en raison de la négligence d'un conducteur dont les facultés étaient affaiblies par l'alcool.

**Au Canada en 1997, 193 accidents mortels ont été causés par l'alcool**

«Depuis ce jour, les peines imposées pour la conduite en état d'ébriété n'ont pas été augmentées. Rien n'a été fait. Il faut vraiment renforcer la loi», a dit M<sup>me</sup> Wayne.

Quant à lui, le député néodémocrate Nelson Riis a fait valoir que les députés entendaient régulièrement leurs commettants se plaindre du laxisme des lois en ce domaine.

«À moins d'envoyer un message clair, rien ne changera», selon lui.

Au Canada, en 1997, on a compté 193 accidents ayant entraîné la mort et qui auraient été causés par la consommation d'alcool.

### Letendre invite les policiers à lire le rapport Poitras

MONTRÉAL (PC) — L'inspecteur Jacques Letendre qui a pris sa retraite de la Sûreté du Québec à la fin de 1998 invite chaque policier «bien intentionné» à lire le rapport de la commission Poitras plutôt que de se fier à ce qui en est rapporté à droite et à gauche.

M. Letendre, qui a été brièvement directeur de l'éthique en 1996 et 1997 et dont la qualité du témoignage est soulignée par les commissaires dans leur rapport, estime que la SQ devrait distribuer le rapport Poitras dans ses rangs.

Les policiers se rendront compte, a-t-il dit lors d'une interview téléphonique, qu'ils n'ont rien à craindre de la mise en place du Conseil de contrôle permanent, devant être constitué de civils, pour surveiller et participer à la mise en place d'une réforme en profondeur, la recommandation cardinale du rapport.

M. Letendre estime que la réforme de la SQ doit être faite «à partir du haut vers le bas» soulignant qu'à l'heure actuelle trois officiers ont le titre de directeur général adjoint alors qu'ils n'exercent plus cette fonction.

Il s'agit de MM. Gilles Falardeau qui est passé au ministère de la Sécurité publique du côté de la protection civile, Georges Boilard qui est représentant de la SQ auprès du centre international de la prévention de la criminalité et André Dupré à qui on a confié de petits dossiers.

Quant à Denis Despelteau, bien qu'il ait pris sa retraite de la SQ, il s'occupe toujours des ressources humaines, à titre de consultant cette fois.

Pour ce qui est des directeurs généraux adjoints Normand Proulx et Gilles Bouchar, ils ont été nommés par intérim à ce poste par l'ex-directeur Guy Coulombe justement en raison des travaux de la commission Poitras.

#### EN BREF

### Le juge Flahiff va en appel

Le juge Robert Flahiff, de la Cour supérieure, en appelle de sa condamnation pour blanchiment d'argent. Devant la cour d'appel, les procureurs du juge Flahiff, M<sup>me</sup> Claude Girouard et Christian Desrosiers annoncent qu'ils feront valoir les mêmes arguments que le juge du procès, M. Serge Boisvert, avait rejetés. Avant de plaider en appel, les avocats des deux parties argumenteront lundi prochain devant le juge Boisvert de la peine à imposer à Robert Flahiff. La peine maximale qu'on peut encourir pour du blanchiment d'argent est de dix ans. En appel, on invoque que le verdict de culpabilité était déraisonnable parce que la preuve voulant que le juge Flahiff connaissait la provenance des grosses sommes d'argent qu'il manipulait (les ventes de drogues) repose sur le témoignage d'un criminel devenu délateur, Paul Larue, qui n'est pas crédible. L'accusé reproche également au juge Boisvert d'avoir refusé de lui donner accès à la portion suisse de la preuve en poursuite. Pour vérifier la valeur des informations qu'avait fournies Larue, la police avait demandé à la Suisse, où l'argent avait transité, de l'aider dans ses recherches, ce qui fut fait. (PC)

# FABRICVILLE

Membres • Non-membres • Tout le monde

## ACHETEZ 1 MÈTRE au prix courant

# obtenez 2 mètres GRATUITS

de valeur égale ou moindre

**POLYESTER UNI**  
• Faïlle • Terylo • Kashibo • Georgette, etc.

**TISSUS LOURDS**  
• Fils Croisés • Gabardines • Popelines

Tissus pour **CHEMISIERS ET POPELINE** Fine

Imprimés en **POLYESTER**  
• Satin • Chiffon • Crêpe, etc.

**LAINAGES POUR COSTUMES**  
• Unis • Carreaux • Rayures • Tweed • Fils teints • Plaid

**CRÈPE DE RAYONNE IMPRIMÉ** Grande Largeur  
• Fleuris • Abstrait • Fantaisie

**VELOURS CÔTELÉS**  
• Cèdes assorties • Imprimé • Extensible, etc.

**VELOURS EXTENSIBLES**  
Imprimé, grande largeur

**CRÈPE MOUSSE**  
Uni, à robes

**CHENILLE À COSTUMES**  
à fils teints, grande largeur

**CRÈPE à ENDOS SATINÉ**  
Portland

**TISSUS À COSTUMES D'HIVER**  
• Rayures • Fils teints • Chevrons • Unis • Plaid • Carreaux, etc.

### DÉCORATION EN LIQUIDATION

Épargnez **50%**

**ACHETEZ 1 MÈTRE au prix courant, obtenez 2 mètres GRATUITS** de valeur égale ou moindre

Le symbole «Elite-l'abonnement, c'est payant» indique les prix membres Elite. Escomptes non-membres aussi disponibles.

**FABRICVILLE** **SAINTE-FOY - PLACE LAURIER** **QUÉBEC**

2740, boul. Laurier, 3<sup>e</sup> étage sur la Promenade - tél.: 651-3489 1505, rue d'Estimauville - tél.: 661-6128

lundi au mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 9h à 17h; dimanche, 12h à 17h.

# Grande vente d'entrepôt

Réductions jusqu'à **50%** et **75%**

Tous nos manteaux et fourrures sont réduits. Épargnez beaucoup maintenant et appréciez votre manteau tout l'hiver.

## Financement incroyable 24 mois sans intérêt\*

\* Sur tout achat de 1000\$ et plus. Taxes payables à l'achat.

Renard norvégien*	courant 3995\$	réduit 1128\$
Queues de vison* - Bleu iris, garni de renard	4495\$	1648\$
Chat sauvage*	2995\$	1898\$
Vison demi-buff	7295\$	2498\$
Vison - Peaux allongées	3495\$	3198\$
Vison ranch - Peaux femelles	8995\$	3498\$
Vison ranch tuxedo, renard noir	7495\$	4298\$
Vison femelle - Qualité supérieure	7495\$	7298\$

\* 1 seulement

Aussi chez Prémont Forgues, nous avons des agneaux retournés à partir de **898\$**

Et une grande collection de manteaux d'hiver, cachemire, alpaga et laine, laine et laine bouillie à partir de **198\$**

**Exceptionnellement ouvert les dimanches en février, de midi à 17h**

**SANS DÉPÔT SANS INTÉRÊT PAYÉ SUR 24 MOIS C.A.C.\***

\*C.A.C.: ne payez aucun intérêt - 24 paiements égaux seulement

# PRÉMONT FORGUES

Place de la Cité • 2e niveau 654-3660

Stationnement intérieur gratuit

**Nous payons la TPS**

EN BREF

Elle aimait les policiers, mais...

Une jeune femme a témoigné avoir eu de nombreuses relations sexuelles, sur une période de neuf ans, avec 17 policiers du poste de la Sûreté du Québec de Huntingdon, hier, au procès que subit l'un d'eux pour agression sexuelle, à Valleyfield. La présumée victime de 32

ans était interrogée par l'avocat de l'accusé, le policier Léon Gilissen, 51 ans, quand elle a fait cette révélation. La jeune femme, qui est aujourd'hui l'épouse d'un collègue de l'accusé, a donc indiqué au tribunal avoir eu de nombreuses relations sexuelles avec 17 policiers de la SQ de Huntingdon, de 1980 à 1989. Sans compter ceux d'autres corps policiers, a-t-elle précisé. Pendant cette période, la jeune femme dit avoir été agressée sexuellement à deux reprises par l'agent

Gilissen (51 ans), avec une arme, en 1984 et 1985, et à deux autres occasions, sans arme, en 1989. Elle n'a pas porté plainte à l'époque, a-t-elle dit notamment, parce qu'elle était certaine que l'affaire gênante serait enterrée par la SQ. Mais presque dix ans plus tard, en janvier 1998, en pleine crise du verglas, l'accusé a croisé sa route à nouveau (ils se sont vus de façon impersonnelle dans les années 1990). De pénibles souvenirs ont refait surface, a-t-elle déclaré, et elle a dénoncé l'agent Gilissen. L'avocat du policier a cependant noté que la plainte contre l'agent Gilissen coïncide avec le début d'une enquête de la Direction de la protection de la jeunesse au sujet de madame, qui a six enfants. Le policier Gilissen et un coéquipier sont à l'origine de cette enquête. La semaine dernière, le comité de déontologie policière a fait savoir qu'il suspendait sans traitement l'agent de la SQ, pour avoir pointé son arme de service en direction de deux

adolescents, le 19 mai 1997, à Huntingdon. (PC)

Prof de McGill congédié pour plagiat

La cour supérieure vient de confirmer le congédiement du professeur Jean-Pierre Chateau de l'Université McGill pour plagiat. Début des années 90, on découvrait que le professeur rattaché à la faculté d'administration faisait circuler au sein de l'université et à l'extérieur un document de recherche publié sous son nom. Au fait, le document reproduisait pour l'essentiel un article des spécialistes de la gestion DeTemple et Kilhstrom intitulé «Acquisition d'information dans un modèle intemporel en temps continu». (PC)

Un officier tchèque tué au Canada

Un officier de l'armée tchèque, qui fréquentait des cours de langues à l'école militaire canadienne de Saint-Jean, près de Montréal, a été trouvé mortellement blessé la semaine dernière dans sa chambre, a annoncé lundi l'agence tchèque CTK. L'officier avait probablement reçu un coup de couteau et est décédé à la suite de ses blessures lundi dernier, selon une source qui a gardé l'anonymat. Le corps de la victime doit être prochainement rapatrié à Prague, selon la même source. Le ministère tchèque de la Défense a confirmé le même jour la mort de l'un des officiers envoyés à des cours de langues au Canada, à Saint-Jean (Québec), sans autres précisions. (AFP)



Montres en acier inoxydable et plaqué or. Pour elle et lui. 135\$ ch. Et évidemment, la garantie de trois ans de Birks, le service de gravure sans frais et le remplacement de la pile gratuit, à vie.

Place Ste-Foy 653-4035.

1418043

BIRKS ET LA SAINT-VALENTIN. depuis 1879

Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE RÉSISTER À L'APPEL DE LA NATURE



QX4 1999

Traction contrôlée par ordinateur

499\$ plus taxes par mois

36 mois, 20 000 km/an. 5000\$ comptant+tx ou échange équivalent. VR 28 980\$ ou 6,5% sur 36 mois

Sujet à approbation de crédit. Transport et préparation inclus. Taxes et immatriculation en sus. Aucun dépôt de sécurité. Jusqu'au 30 janvier 99.

INFINITI QUÉBEC  
5055, boul. des Gradins, Québec  
626-1515

INFINITI  
Ça ne s'explique pas. Ça se vit.

www.lesoleil.com

Se mettre à l'abri est un réflexe tout à fait naturel.

PROFITEZ D'UN BONI D'INTÉRÊT DE 1% REER



Diversifiez votre portefeuille tout en protégeant votre capital.

Tous les conseillers financiers le disent : un portefeuille équilibré comporte une part de placements entièrement garantis. Placements Québec vous offre une gamme de produits dont le capital est garanti sans limite par le gouvernement, même au-delà du montant maximum de 60 000\$ et du terme de cinq ans prévus par l'assurance-dépôts. De plus, aucuns frais de gestion ne viennent réduire leurs rendements.

OBLIGATIONS SÉCURI+ DU QUÉBEC

- Taux d'intérêt avantageux garantis pour les 18 premiers mois.
- Remboursables tous les six mois à leur pleine valeur sans perte d'intérêt, permettant ainsi de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt.
- Disponibles pour tout montant égal ou supérieur à 250\$.

5,00%  
POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

OBLIGATIONS BOURSIÈRES DU QUÉBEC

- Rendement lié à l'indice XXM<sup>SM</sup> de la Bourse de Montréal créé pour représenter le marché canadien des actions. Il se compose de 25 titres inscrits à au moins 2 bourses canadiennes.
- Capital protégé sans limite, peu importe l'évolution du marché boursier grâce à la garantie du gouvernement du Québec.
- Échéances de cinq et dix ans donnant accès au potentiel de croissance à long terme du marché boursier.
- Disponibles pour tout montant égal ou supérieur à 1 000\$.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF DU QUÉBEC

- Taux garantis pour chacune des dix prochaines années.
- Remboursables sans pénalité, chaque année à leur date anniversaire.
- Intérêts réguliers ou composés.
- Intérêts réguliers versés annuellement pour un achat minimum de 1 000\$ ou mensuellement pour un achat minimum de 10 000\$.

5,00%  
POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

Pour plus de renseignements ou pour vous procurer vos obligations, c'est tout simple : appelez sans frais un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et tous les samedis de février, de 10h à 16h, au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229.

\*Un boni d'intérêt de 1% la première année est applicable sur tout achat (effectif ou plus tard le 1<sup>er</sup> mars 1999) d'Obligations Sécuri+ et d'Obligations à Taux Progressif dans un REER. Le ministre des Finances peut mettre fin au boni en tout temps. \*\*Taux incluant le boni d'intérêt REER de 1%. Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines années. "L'indice XXM" est une marque de commerce déposée de la Bourse de Montréal qui octroie une licence de son emploi, mais qui ne garantit ni n'investit le présent produit ni le présente publicité en aucune manière. La Bourse de Montréal se réserve le droit en tout temps de modifier son indice "XXM", sa composition, sa méthode de calcul ou son nombre de titres et de secteurs industriels. La Bourse de Montréal n'est aucunement responsable des fluctuations de son indice "XXM".

PLACEMENTS QUÉBEC

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca



Québec

1 8 0 0 4 6 3 - 5 2 2 9

# LE MONDE

## Les républicains reconnaîtraient Bill Clinton... « un peu » coupable

■ WASHINGTON (d'après AFP)

— Les sénateurs républicains ont évoqué, hier, la possibilité de reconnaître le président Clinton coupable de mensonges sous serment, sans pour autant le destituer, tandis que les dépositions se poursuivaient au Congrès dans le cadre du procès.

Vernon Jordan, un ami proche du président, était le second témoin — après Monica Lewinsky — à déposer à huis clos dans le cadre du procès de destitution.

Enfermé dans une salle secrète du Capitole, il a répondu aux questions des « procureurs » de la Chambre des représentants pendant trois heures, tandis qu'au second étage, le groupe parlementaire républicain cherchait une porte de sortie au procès.

Selon plusieurs participants, les sénateurs ont évoqué l'hypothèse d'un vote de condamnation du président, en marge d'un vote sur la destitution elle-même, et ont examiné des projets de résolutions soumis par plusieurs groupes de travail.

Nombre de sénateurs, conscients du fait qu'il n'y aura sans doute pas une majorité des deux tiers (67 voix) en faveur de la destitution, cherchent à éviter que Bill Clinton puisse crier victoire au sortir du procès de destitution — le second dans l'histoire des États-Unis.

Les espoirs de l'accusation d'un soudain coup de théâtre au procès vont s'amenuisant et Henry Hyde, le « procureur-en-chef », a reconnu, hier, que la déposition de Monica Lewinsky, l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche qui a eu une liaison avec le président, n'avait pas donné lieu à des « révélations explosives ».

Il semblait peu probable que Vernon Jordan, interrogé sur ses efforts pour faire obtenir un emploi à Monica alors même qu'elle était appelée à témoigner dans le cadre d'une action en jus-



L'ex-stagiaire de la Maison-Blanche, Monica Lewinsky, à sa sortie de son hôtel, hier. Elle demeurera à Washington tant que les sénateurs n'auront pas décidé si elle témoignera ou non en personne au procès en destitution du président Clinton.

tice contre le président, ait dévié de ses témoignages précédents.

Les avocats de la Maison-Blanche, probablement satisfaits des réponses fournies à l'accusation, ont en effet jugé inutile de mener leur propre contre-interrogatoire.

Il appartiendra au Sénat tout entier,

à l'issue d'une troisième et dernière déposition, aujourd'hui, par Sidney Blumenthal, un conseiller de la Maison-Blanche, de décider si les dépositions, enregistrées en vidéo, doivent être rendues publiques ou si les témoins doivent être convoqués à la barre pour la poursuite du procès.

## Les Kosovars acceptent de négocier

■ PRISTINA, Yougoslavie (d'après AP) — L'Armée de libération du Kosovo se rendra bien à Rambouillet. Un porte-parole de l'UCK a confirmé, hier, que le mouvement indépendantiste armé participerait aux négociations sur l'avenir de la province serbe qui doivent s'ouvrir samedi, près de Paris.

Il ne reste plus désormais qu'à attendre la réponse de Belgrade, sur qui pèse désormais toute la pression internationale. Le Parlement serbe doit se prononcer sur la question, demain, mais en attendant, la Yougoslavie a demandé officiellement, hier, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour prévenir la menace d'« agression » posée, selon elle, par les avertissements de l'OTAN quant à une éventuelle intervention militaire.

L'UCK a pour sa part finalement décidé de répondre à la demande internationale. Dans une déclaration faite aux journalistes albanophones dans le centre du Kosovo, Jakup Krasniqi, porte-parole de l'UCK, a annoncé que le mouvement désignerait, aujourd'hui, les représentants qu'il enverrait à Rambouillet.

Il a ajouté que l'Armée de libération du Kosovo, qui combat pour l'indépendance de la province serbe, revendiquait quatre places sur la quinzaine accordées aux représentants de la communauté albanaise du Kosovo à la table des négociations.

Le porte-parole de l'UCK, Jakup Krasniqi, a précisé que les représen-

tants de l'Armée de libération du Kosovo exigent que la province devienne un protectorat international pendant trois ans tandis que serait élaboré un statut définitif. Ils demanderont également que toute décision sur l'avenir du territoire soit soumise par référendum au « peuple du Kosovo », composé à 90% d'une population d'origine albanaise.

La participation des « rebelles » albanophones à la Conférence de Rambouillet a longtemps paru incertaine. Adem Demaci, représentant politique de l'UCK, faisait encore savoir, hier, qu'il ne recommanderait pas la venue de l'UCK à Rambouillet. « On ne nous demande pas d'aller en France pour parler de paix mais pour capituler », avait-il estimé. À ses yeux, « l'UCK n'a pas pris les armes pour combattre pour l'autonomie ».

Les hommes politiques modérés de la communauté albanaise avaient déjà assuré qu'ils viendraient à Rambouillet. Mais la viabilité de tout accord reste dépendante de la participation des deux protagonistes essentiels: l'UCK et le gouvernement de Belgrade.

## La « corruption organisée » dénoncée en Sierra Leone

PARIS (d'après AP) — Au lendemain de l'arrêt brutal de sa mission d'urgence à Freetown, capitale de la Sierra Leone, Médecins du Monde (MDM) a dénoncé à Paris, hier, un système de « corruption organisée », dans lequel des centaines de blessés, faute de pouvoir payer, sont laissés sans soins.

Arrivée mardi dernier à Freetown, l'équipe de MDM s'est retrouvée en butte aux « pressions de l'administration du ministère de la Santé, mais aussi de l'organisation médicale sierra-leonaise », a expliqué le D<sup>r</sup> Jacky Mamou, président de MDM.

Dans l'impossibilité de travailler, Pa-

trick Hirtz, coordinateur médical de la mission d'urgence et Jacques Béres, chirurgien, ont dû partir, lundi.

« Nous attirons l'attention de la communauté internationale sur le fait qu'aujourd'hui, en Sierra Leone, l'accès aux soins médicaux et chirurgicaux, l'accès à l'aide nutritionnelle sont payants », malgré la détresse de la population. En d'autres termes, « pas d'argent, pas de soins », a souligné Jacky Mamou.

« Si des gens meurent faute de soins médicaux, faute de nourriture, ce n'est pas de la responsabilité des humanitaires, qui sont prêts à travailler,

c'est de la responsabilité des décideurs politiques », à commencer par l'Organisation de l'unité africaine.

Dès leur arrivée, mercredi dernier, au Connaught Hospital de Freetown, un établissement gouvernemental, les D<sup>r</sup> Hirtz et Béres ont déchanté.

Dans cet hôpital de 250 lits, au moins le double de blessés s'entassaient dans les couloirs, dans la cour: hommes et femmes de tous âges, brûlés ou blessés par balles, de nombreux mutilés des membres supérieurs et inférieurs. Tous étaient gravement atteints. « Il n'y en avait pas un qui n'avait pas besoin d'opération chirur-

gicale et de soins rigoureux », se souvient Jacques Béres.

L'hôpital est convenablement équipé, on compte quatre ou cinq chirurgiens, les anesthésiques, antibiotiques, pansements et instruments ne manquent pas. Pourtant, les deux praticiens vont de surprise en surprise.

Des blessés dont le pronostic vital est pourtant en jeu gisent par terre, sans avoir reçu le moindre traitement ni la moindre nourriture depuis plusieurs jours. « En une semaine, six opérations ont été pratiquées », explique le D<sup>r</sup> Béres.

Le chirurgien et le D<sup>r</sup> Hirtz, épaulés

par le personnel soignant de l'hôpital, opèrent, sauvent un jeune garçon de l'amputation. Mais le vendredi, les médecins leur refusent l'accès au bloc opératoire. En fait, Hirtz et Béres « cassaient le business » d'une équipe médicale, qui, à l'encontre de toute déontologie, ne dispensait ses soins qu'en échange de pots-de-vin. Et bien que le gouvernement ait demandé aux hôpitaux publics et privés de soigner gratuitement les victimes du conflit. Depuis l'offensive des rebelles, en décembre, la guerre dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest a déjà fait 3000 morts dans la population civile.

# Des vacances au bord de la mer cet hiver?

## Gagnez un des 5 forfaits dans Charlevoix

**PROCUREZ-VOUS NOTRE BROCHURE FORFAITS SHI**

1 000 chemin des Loisirs  
Rivière-Malbaie G5A 1T8  
Tél.: (418) 665-0095  
Téléc.: (418) 665-0085

**PARC RÉGIONAL du MONT GRAND-FONDS**  
en collaboration avec

L'HOSTELLERIE DU SAINT-LAURENT  
Le Manoir Charlevoix  
1-800-363-4413

Ambrose des Pyrénées  
1-888-665-1020

Aux Volets Verts  
(418) 635-2804

Remontée  
(418) 665-3757

**Des vacances au bord de la mer cet hiver?**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Tel. Rés. ( ) \_\_\_\_\_ Tel. Bur. ( ) \_\_\_\_\_

Question: 4 x 20 + 19 = \_\_\_\_\_ (réponse)

Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. Il se tiendra du 30 janvier au 20 février 1999. Le tirage se fera le 26 février 1999 dans les locaux du Journal LE SOLEIL. Seul le coupon original est accepté.

**LE SOLEIL**  
Concours  
Des vacances au bord de la mer cet hiver?  
925, chemin Saint-Louis  
C.P. 15180, Québec  
(Québec) G1K 7X2

Charlevix  
Association touristique Régionale  
Demandez nos forfaits hiver 1999:  
1-800-667-2276

Québec Canada

## ÉTATS-UNIS



## La marmotte Phil décoit

La marmotte Phil, de Punxsutawney, prend une bonne mordée dans le gant de celui qui la tient, Bill Dealy, après qu'elle soit sortie, hier, de son terrier de cette localité de l'État de la Pennsylvanie. Phil n'a pas vu son ombre qui prédit la fin de l'hiver américain... (AP)

## Anti-avorteurs pris sur le net

Un jury fédéral américain a condamné, hier, les auteurs d'un site internet antiavortement, qui présentait des listes de médecins pratiquant des avortements, avec leurs adresses, à payer des dommages de plus de 100 millions \$ US. Les listes étaient présentées sous la forme d'affiches de « suspects recherchés » comme dans les westerns. Si le site ne contenait pas de menaces de mort directes, le message était implicite. « Le jury a vu ces affiches pour ce qu'elles étaient, une liste de cibles pour les terroristes », a commenté Gloria Feldt, présidente de Planned Parenthood, le principal plaignant. Ce verdict, qui porte un coup sévère à la stratégie des militants anti-avortement sur Internet pourrait redéfinir la liberté d'expression, considérée comme protégée par la constitution américaine. (AP)

## EUROPE DE L'EST

## Les autocars dangereux

Des milliers d'autocars d'Europe de l'Est entrent quotidiennement dans l'Union européenne sans être soumis à la même législation et 13% d'entre eux sont considérés comme « dangereux », comme en témoigne un récent accident d'un car hongrois, qui a tué 18 personnes en Autriche. Depuis près de 10 ans et la chute du communisme, de très nombreux touristes d'Europe centrale profitent de ce type de transport bon marché et affluent dans les grandes capitales touristiques de l'UE. (AFP)

## ANGOLA

## Un avion s'écrase: 30 morts

Trente personnes ont été tuées et 28 autres blessées, hier matin, lorsqu'un avion Antonov 12 s'est écrasé sur Cazenga, quartier le plus peuplé de Luanda, selon nouveau bilan communiqué en début de soirée par les secouristes. Parmi les victimes, figurent dix occupants de l'avion, quatre membres d'équipage et six passagers, selon les mêmes sources. Au total, sept habitations ont été complètement détruites et des dizaines d'autres ont subi des dégâts lors de la chute de l'appareil, qui s'est écrasé près du grand marché de l'Asa-Branca. (AFP)

## ESPAGNE

## Séisme de 5,2 dans le sud-est

Avant 5,2 degrés de magnitude sur l'échelle de Richter, un tremblement de terre a frappé, hier, trois provinces du sud-est de l'Espagne, provoquant quelques dégâts matériels, mais sans faire de morts. La région la plus affectée est celle de la localité de Mula (30 km à l'ouest de Murcie), où plusieurs maisons ont été « totalement détruites ». Une habitante de Mula, une femme de 80 ans, a été hospitalisée à Murcie pour un traumatisme crânien. Une quinzaine d'autres personnes ont dû être assistées médicalement à Mula, pour contusions ou crises nerveuses. Deux routes secondaires ont été coupées par des chutes de pierres et des câbles à haute tension se sont décrochés, provoquant un incendie. (AFP)

## DANEMARK

## Mariage pour éviter l'hospice

Peter Larsen, un Danois de 24 ans, a convolé en justes noces avec Anna Margrethe Soerensen, une femme de 93 ans, afin de lui éviter le placement à l'hospice, a rapporté, hier, le quotidien à grand tirage *Extra Bladet*. Le couple s'est marié le 6 octobre, à la mairie de Copenhague, car le pasteur de la paroisse où les deux nouveaux mariés demeurent, a refusé de célébrer cette union en raison de la trop grande différence d'âge. « Nous nous sommes mariés pour empêcher que Anna soit placée contre sa volonté dans un hospice, comme le veut sa famille. Je prends soin d'elle et de la maison, et nous pouvons parler de tout ensemble. N'est-ce pas incroyable? », a dit Larsen au journal. (AFP)

## Des Écossais se donnent 4 ans pour négocier l'indépendance

LONDRES (d'après AFP) — Le Parti nationaliste écossais (SNP) s'est déclaré, hier, prêt à s'allier aux libéraux démocrates pour gouverner la région autonome d'Écosse en cas de victoire aux élections historiques de mai, pourvu que leurs partenaires adhèrent à un calendrier d'accession à l'indépendance sous quatre ans.

Hier encore simple groupe de pression, le SNP devançait d'un point (à 39%) les travaillistes dans un sondage diffusé 100 jours avant les élections du 6 mai, qui rétabliront un parlement à Édimbourg, pour la première fois en 300 ans. Le Parti libéral démocrate et les conservateurs écossais stagnent depuis longtemps à 12 ou 13%. « Nous sommes assurés de gagner dans tous les cas de figures », a affirmé George Reid, porte-parole pour « les relations extérieures » du SNP. « Ce parlement est une étape, pas une fin en soi ». Au lendemain du scrutin qui, selon lui, « ne dégage pas de majorité absolue », le SNP se retrouvera dans le meilleur des cas au pouvoir au sein d'une hypothétique coalition avec les libéraux démocrates. Et, au pire, à la tête d'une opposition « officielle, forte et crédible ».

« Tony Blair et ses amis », a-t-il dit, sont aujourd'hui débordés par les aspirations indépendan-

tistes qu'ils espéraient étouffer dans l'oeuf en octroyant une large autonomie à l'Écosse, dans le cadre d'un vaste chantier de modernisation institutionnelle dont vont également bénéficier le Pays de Galles et l'Irlande du Nord.

M. Reid a expliqué que le SNP exercerait à plein les prérogatives dévolues au nouveau Parlement d'Holyrood, en oeuvrant notamment au resserrement des liens avec l'Union européenne.

Mais les députés qui siègeront à compter de l'an 2000 pourront aussi remettre en cause l'implication de l'Écosse dans des entreprises telle que la récente opération « Renard du Désert ». Le SNP avait dénoncé, en décembre, la participation de bombardiers de la RAF basés en Écosse aux frappes américano-anglaises en Irak.

Selon M. Reid, la région autonome d'Écosse disposera de 30 à 50 représentations, notamment à Bruxelles, Belfast, Cardiff (la capitale du pays de Galles) et Londres, et s'inspirera des politiques extérieures des gouvernements flamand, catalan et basque. En cas d'indépendance, l'Écosse deviendrait membre de l'Union européenne. Septième pays le plus riche au monde, elle hériterait « de l'intégralité des revenus pétroliers offshore de la mer du Nord ».

## Sauvée de la noyade par des phoques

LONDRES (d'après AFP) — Une Britannique de 30 ans a raconté avoir été sauvée de la noyade par six phoques, dimanche, sur la côte du Lincolnshire.

Charlene Camburn observait les phoques depuis une plage de Cleethorpes, accompagnée de son fils de six ans et de son ami, lorsque ils ont été surpris par la marée montante et se sont retrouvés sur un banc de sable complètement encerclés par les eaux.

La nuit tombant sous un épais brouillard, la jeune femme, meilleure nageuse que son compagnon, a alors décidé de nager jusqu'à la côte pour aller chercher du secours. Mais alors que les courants la poussaient vers le large, une demi-douzaine de phoques l'ont empêchée de dériver en formant une barrière vivante autour d'elle.

« Les phoques gris sont très curieux, quand ils sont dans leur élément, ils n'ont pas peur des hommes », ont souligné des scientifiques.

S Verrouillage des portes élec

es. Roues de 15"

chappement Aileron arrière

acier Dispositif antivol

able. PASSLock, Siège arrière à inc

peinture Boîte

ant Boîte

uteur

able.

ur.

nce

g

glace à

lavage interm

Pontiac  
Sunfire



## Qui a dit qu'une 4 portes devait avoir l'air d'une 4 portes.

Comptant	Mensualité
2 141 \$	188 \$
1 442 \$	208 \$
0 \$	248 \$
15 999 \$ à l'achat***	

Une berline de conception soignée qui vous offre plus que ce que vous attendiez. Une berline qui vous étonnera non seulement par la quantité et la qualité de ses équipements de série, mais aussi par son prix. Alors, pourquoi vous contenter d'une 4 portes, quand il y a la Sunfire 4 portes.

**PUISSANCE :**

- Moteur 4 cylindres en ligne 2200
- 2,2 litres de 115 chevaux
- avec boîte manuelle 5 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues

**SÉCURITÉ :**

- Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager
- Dispositif antivol PASSLock
- Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour enfants

**VALEUR PLUS :**

- Aileron arrière
- Verrouillage des portes électrique
- Tachymètre
- Roues de 15 po.
- Siège arrière à dossier rabattable
- Radio AM/FM stéréo
- ... et plus.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. \*\*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (au échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. \*\*\*Taux de financement à la location applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois. Sujet à l'approbation du crédit. \*\*\*\*Préparation incluse. Transport et taxes en sus. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)

**248 \$** / mois  
Location de 36 mois  
**0 \$** comptant  
1,9 % à la location\*\*

PONTIAC  
BUICK  
GMC



La Sunfire 4 portes.

LA PASSION DE CONDUIRE